VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 24 AOUT 1920 NUMERO 11

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX.

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
McDermot
Téléphone A 1816—A 1617

L'A.C.J.C.

Le cercle LaVérendrye de l'A.C.J.C. aura l'honneur de recevoir, le 26 août, M. Guy Vanier ,président de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne.

Nous croyons savoir que des invitations ont été envoyées à tous les cercles de l'A.C.J.C. au Manitoba. Nous serions bien surpris si la chaude parole et l'expérience pratique de M. Vanier ne réussissaient pas à mettre debout une union régionale de l'A.C.J.C. au Manitoba. Nous en serions heureux car les jeunes de l'A.C.J.C. sont des semeurs qui jettent tranquillement mais méthodiquement la bonne semence, gage de récolte future.

Nous avons besoin d'hommes cultivés et de catholiques éclairés et convaincus. L'A.C.J.C. existe pour nous préparer ces hommes. Elle travaille sur une élite, dans le secret des cercles d'étude et cette élite devient le ferment qui soulève toute la masse. L'A.C.J.C. cultive de plus ces plantes rares et précieuses qu'on appelle la fierté et le patriotisme.

Ce n'est pas une paroisse possédant un cercle bien vivant de l'A.C.J.C. qui infligerait à la race le soufflet d'ignominie que viennent de donner, à la face de leurs concitoyens, les commissaires de Saint . . . ? en proscrivant le français de leur école.

L'A.C.J.C. de Québec a déjà à son crédit bon nombre de mouvements de très grande envergure et M. Guy Vanier, que nous aurons le plaisir de recevoir parmi nous, est un des ouvriers qui ont largement contribué au succès général.

C'est au groupe français d'Acadie que le Comité Général offrait récemment encore sa coopération dans l'effort commun; il n'est donc pas téméraire d'espérer que le passage du président général dans les groupes de l'Ouest sera fécond au point de vue des revendications nationales.

L'ouevre de jeunesse dont il est le président n'existe pas pour se donner la satisfaction de livrer bataille pour le plaisir de batailler. Elle ne recule cependant pas devant les dérangements nécessaires pour faire prévaloir des revendications qui s'appuient sur le droit le plus clair et qui sont des garanties de paix sociale.

Nous voulons la paix, certes, mais dans le respect des droits de chacun, non dans l'ignominie.

Nous comptons donc sur la présence d'un ou de plusieurs délégués de chacun de nos groupes de l'A.C.J.C. pour le 28 août à Saint-Boniface.

C'est le blé qui lève; il est menacé, c'est vrai, par bien des intempéries, mais il offre de beaux espoirs d'avenir.

L'avenir est à ceux qui espèrent et qui savent appuyer leur espoir sur une action courageuse et méthodique.

Que nous serions heureux de voir surgir des cercles de l'A.C.J.C. dans une dizaine de nos principales paroisses du Manitoba. Avec ceux qui existent déjà nous aurions là tous les éléments nécessaires à une union régionale qui ne manquerait sûrement pas de beogne à abattre.

A batons rompus

Autre pays, autre mentalité.

"D'après les statistiques données par M. Robert Donald, au cours de sa conférence devant l'Empire Club, la Grande Bretagne a payé par un impôt direct plus d'un tiers du coût de la guerre. Ceci vous explique pourquoi la Grande Bretagne se remet rapidement tandis que les autres pays sont sur le bord de la banqueroute. Pour être précis 36% de l'argent dépensé de 1914 à 1920, en Grande Bretagne, a été obtenu par un revenu direct et seulement 64% vient d'emprunt". The Farmers, Sun.

Le Canada ne l'a pas fait. L'excellente raison en est que le peuple eut trop âprement compris sa folie et se fut refusé à continuer la course à la banqueroute. Nos gouvernants ont préféré déguiser le fardeaux, recourir aux emprunts et ainsi leurter le peuple et ne lui point laisser voir qu'on le saignait à blanc .... pour le bénéfice des autres.

La "business" ca se fait en anglais.

Il est des gens qui ne peuvent pas se libérer du cauchemar de la défaite. Parce que le sort des armes fut défavorable à nos pères, ils en concluent à l'irrémédiable infériorité de la race. L'Anglais est notre supérieur, le surhomme que nous devons imiter. Cela est vrai surtout dans le domaine affaires. Si ces bonnes gens avaient un peu plus l'histoire de leur race ils relèveraient la tête et s'inclineraient moins béatement devant le succès anglais. Soit, nous ne sommes pas, en tant que peuple aussi riche que l'anglais, mais, si l'on tient compte du point de départ, nous avons fait aussi bien qu'eux. Nous sommes peut-être moins "schemers", moins cormorans de la finance, mais nous savons bâtir lentement, sûrement et honnêtement.

Sait-on que l'Anglais nous imite? Et en finance, s'il vous plait? Sela vous surprend, vous étonne. Nous n'exagérons cependant pas.

Ouvrez la presse ontarienne et vous y verrez que l'Ontario, la patrie des magnats de la finance canadienne, s'efforce d'implanter chez elle les "Caisses Desjardins". Le nom vous dit assez que c'est une institution qui n'a rien d'anglais. C'est du québecquois, c'est de l'habitant. N'empêche que l'Anglais, l'homme d'affaires par droit divin à en croire certains coeurs mous de notre race, en reconnait la valeur et croit devoir l'adopter

Qu'en dites-vous, bons messieurs qui croyez que la "business' ça se fait en anglais?

Pas de compromis

M.Mackenzie King, aujourd'hui représentant d'une circonscription électorale de l'Ile du Prince-Edouard, sera candidat dans York-Nord, Ontario, son comté natal. Les Fermiers-Unis y ont déjà fait choix de leur candidat. C'est M. Burnaby, un de leurs chefs et non le moins populaire. Lors d'un récent discours, M. King lui a suggéré d'abandonner la partie. En termes très énergiques et très catégoriques, M. Burnaby a décliné l'invitation du chef du parti libéral. Le candidat fermier semble assuré du succès, d'un succès éclatant de l'aveu de plusieurs. Aussi n'entend-il point lâcher la proie dont il se sent maitre. Ce refus de M. Burnaby parait avoir une signification plus que locale. Il semble confermer l'attitude générale des Fermiers-Unis d'Ontario vis à vis des deux partis politiques. M. King a cru à la possibilité d'une union avec les Fermiers-Unis. De part et d'autre l'on eut fait des concessions. Les Fermiers-Unis ne l'entendent pas de cette oreille. Là où ils sont maitres, ils veulent choisir des leurs. Tant pis si ca dérange les calculs de M. King. The Farmers, Sun résume brièvement l'attitude qu'adopteront les Fermiers-Unis aux prochaines élections:

L'honorable Mackenzie King, écrit-il, prie M. Burnaby d'abandonner la lutte dans York-Nord. Si M. King n'aime pas les luttes à trois, qu'il abandonne la partie. Pourquoi les candidats Fermiers-Unis dans la province s'effaceraient ils devant les bleus ou les rouges? Depuis des générations les fermiers ont fait cela; aussi n'ont-ils jamais rien obtenu."

C'est assez clair.

Race qui meurt

L'Angleterre est aux prises avec la mal du siècle, le suicide de la race. La Commission Nationale du Taux des Naissances vient de faire son rapport et elle déclare que la classe moyenne d'Angleterre décline rapidement et sera bientôt complètement éteinte. La seule cause de cette extinction, c'est la restriction volontaire de la famille.

Le rapport dit textuellement Le suicide de la race est commencé. Quoique la pratique de restreindre la famille ait commencé dans les classes instruites et professionnelles, elle s'est graduellement étendue à toutes les classes, pour des motifs qu'il n'est pas difficile de deviner. La maternité, l'allaitement et l'élevage des enfants sont des choses ennuyeuses et pleine d'anxiétés, surtout si l'on ne peut obtenir suffisamment d'aide à la maison.

Le refus d'accepter le fardeau de la paternité pour des raisons inavouables n'est pas seulement une manifestation d'égoïsme, mais s'il se généralise, il aura comme conséquence nécessaire l'affaiblissement des fibres morales de la nation."

Ce mal terrible n'est pas exclusivement propre aux races anglosaxonnes, il s'infiltre partout grâce aux consciences faussés et larges qu'on se fait. Un coup d'oeil sur l'abaissement du taux de la natalité dans notre province indique que si nous ne sommes pas encore gangrenés, le mal nous a touché et a diminué considérablement notre fécondité proverbiale. Ne soyons pas au nombre de races qui se tuent si nous voulons vivre.

L'Action Catholique

Le plébiscite de tempérance au Manitoba.

C'est le lundi 25 octobre prochain que la province de Manitoba exercera le referendum que lui accorde la loi modifiée de la tempérance au Canada. La proclamation voulue vient de paraitre à l'officiel.

Le compte des voix s'effectuera le vendredi 5 novembre suivant.

Voici la liste des présidents de scrutin pour chaque arrondissement:

Brandon, D. Marshall, Brandon Dauphin, R. Hawkins, Dauphin, Lisgar J. Morrow, La Rivière; Macdonald, H. Armstrong, Carman; Marquette, R. Harrison, Minnedosa; Neepawa, J. P. McKinnon Macgregor; Nelon, R. J. Weatherill, Swan River; Portage-La-Prairie, . W. Clayton, Portage-La-Prairie; Provencher, E. Comeau, Letellier; Selkirk, A. C. Clare, St-Andrew's; Souris, G. C. Aitken, Boissevain; Springfield, M. D. acdean, Selkirk-East; Winnipeg-Centre J. C. Kyle; Winnipeg-Nord, C. F. Mount; Winnipeg-Sud, P. C. Locke.

Quel est le plus grand ennemi des poissons?—Le juste, puisqu'il pêche sept fois le jour

Où mettre son chapeau pour qu'il ne tombe pas? — A terre.

Notes historiques sur les Métis-francais du Nord-Ouest.

Conférence donnée devant l'Union Métisse, à Saint-Norbert, le 12 juillet 1920, par le juge L. A. Prud'homme, membre honoraire de cette société.

(Suite)

Un point que je tiens maintenant à souligner, c'est l'attachement profond des Métis à la foi de leurs pères et l'aide constante et efficace qu'ils apportèrent à la diffusion de l'évangile. Leurs pères sortis du sein de familles profondement chrétiennes de la province de Québec gémirent longtemps d'être privés du secours de la religion. Loin de tout prêtre ils n'en continuèrent pas moins leurs pratiques religieuses. Ils se firent apôtres auprès des sauvages, préparant ainsi la voie aux missionnaires. Plus d'une fois ils implorèrent les autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de leur procurer des missionnaires. En 1815 cette compagnie décida d'envoyer sur l'heure un messager pour informer Lord Selkirk des graves événements qui venaient de se passer. Elle s'adressa à J.-Bte Lagimodière. Seul il entreprit de faire à pied le trajet entre le Fort Garry et Montréal pour remettre à Lord Selkirk les dépêches importantes qui lui avaient été confiées. Conçoit-on bien la hardiesse d'une telle expédition à travers les forêts, les rivières et les montagnes, n'ayant pour seule ressource que son fusil et son courage? Il fallait une force d'endurance incroyable pour supporter les fatigues et les dangers d'un tel voyage. Plus de 2,000 milles à pied, n'ayant pour tout abri que la voute des cieux, exposé sans cesse à périr de faim, de fatigue, de froid, sous la dent des bêtes fauves ou les coups des sauvages. Si l'histoire n'était là pour attester cet événement presqu'incroyable, on serait tenté de croire que ce n'est qu'une légende inventée à loisir. Introduit à Lord Selkirk, le noble Lord lui demanda quelle récompense il sollicitait pour ce service signalé. Ecoutez la réponse: "Je demande que vous nous envoyiez des missionnaires". Vivement ému de ce langage, Lord Selkirk sollicita auprès de l'évêque de Québec l'envoi de prêtres dans la colonie. Le nom de Lagimodière mérite d'être encadré en lettres d'or, dans l'histoire religieuse de l'Ouest.

Et depuis, les Métis ont été les compagnons des missionnaires, jusqu'au cercle polaire. Ils ont été les professeurs de Cris et de Montagnais des Thibault, des Taché, des Laflèche, des Grandin, des Faraud, des Lacombe et des apôtres de la foi qui les ont suivis. Je ne connais pas un seul peuple qui ait vécu aussi intimement avec les missionnaires que les Métis.

A la raquette, en traine à chien, en canots d'écorce ou en charette, ils ont été les compagnons inséparables du prêtre, le guidant à travers le pays, lui gagnant la confiance des sauvages, mangeant et couchant à ses côtés, et le soutenant aux jours d'épreuve, par leur attachement inébranlable. Vraiment je ne connais pas de race qui ait communié ainsi dans un commerce plus parfait avec les missionnaires que les anciens du pays. Les Métis ont bien droit de s'écrier "non fecit taliter omni nationi". Ce n'est pas ainsi que Dieu a traité les autres peuples. Rien d'étonnant alors et les Métis ont conservé pour le clergé une affection aussi ardente. Cette tradition religieuse est sans doute, ce qui institue l'appui le plus puissant de leur subsistance comme race distincte et le souvenir le plus touchant de leur histoire.

Veut-on maintenant saisir sur le vif, le courage héroïque des Métis dans les situations les plus désespérées. C'était en 1851. Un groupe de 61 Métis séparé du reste du camp des chasseurs sur le plateau du Missouri fut tout à coup assiégé par deux mille Sioux. La résistance semblait une folie. Après avoir reçu la bénédiction de leur missionnaire Mgr Laflèche, abrités derrière leurs charettes ils repoussent tout le jour, la fureur des assaillants. Pas un seul ne fléchit. Résolus de vaincre ou mourir, ils jonchent le sol des cadavres de leurs ennemis et cette poignée de héros finit par terrasser cette puissante armée. Cette action d'éclat inspira une telle terreur des Métis parmi les Sioux que de ce jour ils les reconnurent pour leurs maîtres. A-t-on jamais compris combien cet acte d'héroisme servit à pacifier la prairie et à rendre les voyages moins dangereux. Enfin, c'est aux Métis que l'Ouest doit la liberté de la traite. Louis Riel père du célèbre président du gouvernement provisoire, à la tête d'un groupe de Métis bien décidés, força les autorités du jour à capituler. Il leur arracha la liberté de porter des fourrures et de faire la traite partout sans restriction.

Il convient également de rappeler que non seulement c'est aux Métis ue nous devons l'envoie des premiers missionnaires, la pacification des tribus sauvages, et la liberté commerciale, mais ils furent les fondateurs de nos premières paroisses et préparèrent ainsi pour l'émigration venue subséquement de la province de Québec, la voie aux établissements Français fondés depuis.

J'en ai dit suffisamment pour rappeler à ceux qui sont venus plus tard, toute la gratitude que nous devons aux pionniers de la foi, et de la langue Française dans l'Ouest Canadien.

Il est un événement toutefois qui mérite plus qu'une mention en passant. Je veux parler ici des troubles de 1870 qui ont sécoué toute la Confédération. J'ai déjà eu occasion dans une étude précédente de traiter ce sujet mais en m'attachant à certains côtés de cet événement. Pour complèter ce tableau, je désire en ce moment y ajouter quelques considérations prises dans un ordre d'idées différentes.

Chaque génération a dit un auteur, porte en elle-même son avenir et son histoire. Ce langage peut paraître excessif, si on prétend l'ériger en principe absolu et en conclure que le tempérament propre et traditionnel d'un peuple, entraine fatalement, comme par une poussée irrésistible les intelligences en enchainant les volontés. Ces dispositions natives peuvent bien déterminer des tendances générales, mais une nation peut toujours se ressaisir, résister à cet emportement et orienter sa marche vers un autre idéal.

Il convient toutefois de tenir compte de ces considérations quand il s'agit de doter un pays d'une constitution nouvelle, si l'on veut que cette constitution soit appropriée et durable. Ce n'est pas en un jour, qu'on substitue dans les habitudes un système nouveau d'institutions. pas plus qu'on ne fabrique l'âme d'un peuple, par un texte législatif ou une ordonnance royale.

D'ordinaire les législateurs prudents et sages ménagent les transitions sociales, par un acheminement successif de lois provisoires qui préparent le moule définitif et finissent par s'appliquer sur les traits vivant du peuple auquel elles sont destinées.

Un société éprouve des crises convulsives, quand on pratique sur elle, des opérations trop profondes. C'est ce qui se produisit à la Rivière Rouge, lorsqu'on voulut incorporer au Canada, la population primitive de ce pays, où la civilisation était encore, pour ainsi dire rudimentaire. Une agitation profonde fut la conséquence de cette fausse manoeuvre.

Un peuple plein de jeunesse et de fierté, conscient des injustices dont on le menaçait, se dressa en face de ceux qui voulaient l'asservir et finit grâce à sa vaillance et à sa fermeté, par faire reconnaître la légitimité de ses réclamations. Ce sont ces faits que je vais tacher de synthétiser.

Après la conquête, l'Ouest cessa à peu près, d'être visité par les blancs. Les forts érigés par LaVérendrye et ses successeurs furent abandonnés et ne tardèrent pas à tomber en ruine, quand ils ne furent pas incendiés par l'incurie ou la malice des sauvages. Ces derniers reprirent la route de la Baie d'Hudson. La richesse des fourrures de l'Ouest, ne tarda pas cependant, à attirer les convoitises des traiteurs.

Thomas Curry fut le premier à battre la marche et s'avança en 1770 jusqu'au lac Bourbon. Finlay le suivit l'année suivante et poussa jusqu'au fort "La Corne" sur la Saskatchewan. Joseph Frobisher plus hardi que ses deux dévanciers, atteignit la rivière Churchill en 1772 et intercepta la flotte des canots sauvages qui se rendaient aux postes de la Compagnie.

Ce dernier voyage eut un grand retentissement et fut la cause d'événements considérables. Il détermina l'entrée de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans le pays et la formation de la compagnie du Nord-Ouest.

La Compagnie de la Baie d'Hudson se sentit frappée au coeur. On lui coupait les vivres. La traite, désormais, elle le comprit, allait se faire dans l'intérieur, au lieu de se porter au littoral de la mer.

Elle fut donc forcée de s'avancer vers le sud. Deux ans après, (1774) elle envoyait Samuel Hearne, fonder un poste au lac Cumberland. C'était le premier qu'elle établissait dans le pays.

Jusqu'alors elle était pour ainsi dire demeurée étrangère à nos prairies. De ce jour elle entra en scène pour disputer les fourrures aux traiteurs. La soif de l'or fit oublier aux commerçants de fourrure les lois de la morale. Pour s'enrichir ils firent appel à l'entrainement malheureux des aborigènes pour les boissons enivrantes. La traite se fit alors sur des barils de rhum, avec les rixes, les désordres, les orgies et parfois les pertes de vie que la fureur du vin produit si souvent. Ces tristes excès allumèrent la colère des sauvages qui résolurent d'exterminer les blancs. La petite vérole arriva juste à temps pour conjurer l'orage et arrêter les sauvages dans l'exécution de leurs complots. Les blancs comprirent que pour poursuivre leur entreprise avec succès et soutenir la concurrence, de leur puissante rivale, il leur fallait absolument s'entendre et s'unir. Ce fut cette pensée qui en 1784, donna lieu à la puissante organisation de la Compagnie du Nord-Ouest.

Les deux compagnies se trouvèrent en présence et entrèrent dans l'arène à la chasse du "pelu".

Elles construisirent partout dans l'ouest des forts où leurs serviteurs hivernaient. Précédemment les traiteurs n'avaient fait que passer dans le pays. Il fallait remonter à l'époque des découvreurs Français, pour y trouver des hivernants, sauf de rares exceptions.

Désormais les employés à gage pour des termes de trois ans, résidèrent en permanence. Le plus grand nombre d'entr'eux avaient été recrutés dans les districts de Montréal, Québec et Trois-Rivières. Plusieurs s'unirent aux femmes du pays et devinrent ainsi les souches des familles Métisses. La guerre de corsaire que se livraient les deux compagnies se termina en 1821. La Compagnie de la Baie d'Hudson demeura maîtresse de la situation et absorba sa rivale.

On peut dire que depuis cette date jusqu'en 1869 elle gouverna le pays, en vertu de sa charte, sans opposition sérieuse. Elle était Seigneuresse Suzeraine de cette immense région. A tous les ans, les facteurs en chef, qui étaient des petits pachas dans le territoire que leur était assigné, se réunissaient en conseil, présidé par le gouverneur en chef. Ces assises solennelles où se discutaient les affaires les plus importantes de l'Ouest et les questions d'administration de la compagnie, se tenaient le plus souvent à Norway-House. La cessation des hostilités amena le renvoi d'un nombre considérable d'employés devenus inutiles. Naguère les deux compagnies obligées de se disputer chaque peau, avaient à leur solde, des engagés qui se rendaient sur le territoire de chasse, afin de s'assurer des fourrures. Ces précautions n'avaient plus leur raison d'être, du jour où les seuls postes de traite, étaient ceux de la compagnie de la Baie d'Hudson.

A quoi bon courrir après les sauvages, puisqu'ils étaient forcément obligés de venir à elle. Les employés en quittant le service de la compagnie s'établirent sur les bords de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine et donnèrent naissance à nos premières paroisses Françaises.

Sans doute avant cette exode des postes de l'Ouest vers la Rivière Rouge, il y avait bien ça et là, quelques traiteurs libres ou vieux serviteurs de la compagnie à la retraite, qui s'étaient établis dans la colonie, mais ils étaient fort peu nombreux. Les développements de cette colonie, obligèrent la compagnie de lui donner une forme de gouvernement moins rudimentaire que celle d'un facteur en chef, aidé de quelques conseillers.

En 1835 le gouverneur Simpson érigea tout le territoire compris dans un rayon de 60 milles autour du fort Garry, en district, sous le nom d'Assiniboi et le mit sous la direction d'un conseil spécial avec pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. Des magistrats furent nommés pour administrer la justice, ainsi que des officiers de douane, des grands voyers, un arpenteur, etc.

Les membres de ce conseil étaient désignés par le bureau de direction de la compagnie, siégeant à Londres; en sorte que ce corps était sous sa direction immédiate. Le choix des conseillers fut cependant exercé avec discernement et discrétion. La compagnie y appela les hommes qui par leur position, leur influence et l'honorabilité de leur caractère, s'imposaient naturellement à la confiance et au respect du public. Pendant les trent-cinq années d'existence de cette organisation politique, la compagnie s'efforça de gouverner avec justice et de traiter avec les égards voulus, la population qui lui était soumise. Cette institution patriarcale eut le bon esprit, d'adopter peu d'ordonnances et de laisser au bon sens pratique et à l'équité naturelle, de règler les cas non prévus. La bonne entente et l'harmonie règnaient entre les colons de langue française et anglaise et on peut dire en thèse générale que ce peuple était heureux. Sans doute, le bonheur parfait ne se trouvait pas plus, sur ce coin de terre qu'ailleurs. Le paradis perdu a été fermé pour toujours et les fils d'Adam trainent après eux, sous tous les cieux, le triste bagage de leurs misères; mais en réalité, on y goutait une grande somme des joies éphémères de ce bas-monde. On ne saurait exiger davantage. A certaines heures toutefois, il faut bien l'avouer, des ferments d'agitation se firent jour et troublèrent un instant, la paix de la colonie.

La compagnie eut le tort d'insister sur le droit qu'elle prétendait posséder, au monopole de la traite. Elle n'entendait pas badinage sur ce point. Elle s'arrogeait non seulement le privilège exclusif d'acheter et de vendre les pelleteries, mais ellen ne permettait pas même à qui que ce soit de se couvrir de fourrure. Cette prétention dans un pays où l'hiver est si rigoureux était excessive, exorbitante et déraisonnable.

En admettant que sa charte lui eut conféré ce monopole draconien, il était souverainement impolitique pour elle, de le réclamer. Une loi qui n'est pas en accord avec la raison ou le sentiment public, a peu de chance d'être respectée et d'avoir longue vie.

Pour l'éludr on s'ingénie d'ordinaire à lui trouver des échappatoires afin de s'y soustraire ou de lui donner une entorse. Le mécontentement qui s'accentuait depuis quelques années, finit enfin par éclater en plein jour, dans l'enceinte même du tribunal lors du procès Sayer. Les Métis secouèrent le joug en 1849. Ayant à leur tête Louis Riel père, ils proclamèrent du coup Sayer innocent et la traite libre. La compagnie céda devant l'orage et accepta le fait accompli. Au point de vue constitutionnel, les juristes Anglais ont reconnu depuis que le droit au monopole de la traite, quoique concédé formellement dans la Charte Royal, était lettre morte, parce qu'aucun moyen légal n'était indiqué pour rendre ce droit exécutoire.

De 1849 à 1869, le gouvernement d'Assiniboia accepté par la

(A suivre en page 9)

LA REACTION S'AMENE

Mille indices nous font comprendre que la réaction va bientôt se produire. Pendant [illegible] ans, toutes les choses nécessaires à la vie n'ont cessé de gravir l'échelle des prix. On [illegible] pouvait pas s'attendre, dès la cessation des hostilités, de voir les cotes subitement baisser. La guerre avait paralysé le travail de près de cinquante millions de producteurs. Ce n'est pas un an après la signature de l'armistice que les champs bouleversés pouvaient reprendre toute leur activité et les industries leur production. D'autre part, les nations européennes, à cause de la dette énorme accumulée pendant la guerre ont vu la valeur de leur argent considérablement réduite à l'étranger. Ainsi, le louis anglais qui, avant les hostilités, obtenait au change américain $4.86 est descendu à $3.80; le franc de .19 est tombé au tiers de sa valeur; le mark de .23 s'est abîmé jusqu'à .01. Dans ces conditions, les pays d'Europe pouvaient difficilement s'approvisionner à l'étranger, comme aussi le marché étranger leur était fermé à cause de la dépréciation des changes pour y contracter des emprunts considérables. Mais petit à petit, la situation s'est améliorée. Là-bas, l'activité renaît; les champs s'ensemencent, les villages détruits sont ressuscités, les industries anéanties jaillissent du sol. C'est pourquoi les exportations surtout des Etats-Unis en Europe, ont fléchi considérablement depuis quelque temps, et, comme les entrepôts de l'oncle Sam étaient encombrés de produits manufacturés de tout genre et que, d'autre part, bien des banques se refusaient à ouvrir un crédit plus large aux manufacturiers, de même qu'aux mercantis, il a fallu un bon matin, penser à liquider son stock.

C'est alors qu'il s'est produit une dégringolade monumentale dans les prix par exemple, de la fourrure, des cuirs de la laine et, naturellement, des produits qui découlent de ces articles premiers. Nous le savons parce que les journaux l'ont annoncé, ce qui veut dire qu'au Canada et particulièrement dans la province de Québec nous ressentirons les effets de cette baisse un an ou deux après les Etats-Unis. Bientôt la dégringolade des prix deviendra générale à l'exception, toutefois de ceux des produits alimentaires qui devront se maintenir semble-t-il encore au moins une couple d'années. La baisse se fera plus rapidement que la hausse, mais un obstacle viendra bientôt essayer d'entraver ce courant de la baisse: c'est celui de la réduction du salaire des ouvriers En effet, la plupart des ouvriers, surtout les ouvriers syndiqués, ont réussi à attacher le char de leur fortune à celui de la hausse des prix et leurs salaires ont doublé et parfois triplé depuis quelques années, sans compter que les heures de travail ont diminué. Il faudra fatalement que, si les prix baissent, les salaires suivent le courant et l'on peut voir d'ici la lutte qui va s'engager entre employeurs et employés à ce sujet.

Mais le cultivateur, comme nous l'avons dit il y a un instant, n'a pas à craindre une baisse dans les produits qu'il met sur le marché encore, et c'est là le témoignage de plusieurs économistes et hommes de la finance qui suivent de près les conditions du marché mondial.

Les prévoyants s'étudient à suggérer les meilleurs moyens à prendre pour éviter la crise qui se déchaînera d'ici peu dans la province de Québec comme ailleurs. Voici comment s'exprimait à ce sujet le président de la Banque Nationale, dans le soixantième rapport annuel de cette institution financière:

"Ce qu'il faut, c'est de la part du Canada, n'importer que juste le nécessaire; n'accumuler aucune marchandise pour la spéculation, surtout dans les choses indispensables à la vie; il faut produire et encore produire davantage pour que la balance du commerce nous soit favorable".

Sir Robert Kindersley, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, déclarait dernièrement, à l'occasion de la célébration du 250e anniversaire de la célébration de cette Compagnie ce qui suit:

"A moins que nous arrêtions cette course effrénée sur les eaux tranquilles de la fausse prospérité amenée par le gonflement du fiduciaire, lequel
ROBERT COLONNE NO.7
gonflement donne au peuple un plus grand pouvoir d'achat illusoire, je dis que si nous n'arrêtons pas cela bientôt, nous serons en face, d'ici cinq ans, de la plus grande crise financière qui ait été vue dans le monde entier. C'est en ma qualité de commençant que je vous parle ainsi, et je vous déclare que le seul moyen pour nous d'atteindre le but que nous nous proposons, c'est-à-dire la prospérité et le bonheur, c'est que nous consacrions toutes nos énergies à une campagne de production réelle et, en même temps, à l'élimination de tout ce qui se rattache aux objets de luxe."

De son côté, le Dr J.-W. Robertson, G.C.M., qui a été délégué en Europe par le Gouvernement canadien pour étudier les problèmes de l'alimentation et qui, à son retour au pays à parcouru toutes les provinces du Canada, déclarait tout dernièrement ce qu'il pensait des conditions économiques actuelles et des changements qui pourraient se produire d'ici quelques années. Dans une longue entrevue donnée à la presse du pays, le Dr. Robertson est d'avis que les prix des denrées alimentaires ne baisseront pas tant que l'on n'aura pas satisfait aux besoins de la demande mondiale Entre autres, il déclarait ce qui suit, et ce paragraphe résume assez bien l'opinion exprimée par cet économiste, sur la situation actuelle:

"Le coût élevé de la vie est plus qu'un phase économique ou politique; c'est une réalité cuisante dont se ressentent des millions d'habitants. Il n'y a pas assez de produits alimentaires dans le monde pour la demande, c'est-à-dire pour rencontrer les besoins actuels et encore moins pour prévenir tout danger de famine dans le cas où la récolte viendrait à manquer. Nous n'avons pas de réserve. Les nations du monde ne peuvent pas après la lutte que l'on vient de livrer pour obtenir justice, laisser l'humanité exposé à la calamité d'une mauvaise récolte sans réserve dans nos greniers pour y pourvoir. Au Canada pour être en mesure de faire face à toute éventualité et pour être forts au point de vue économique, nous devons non seulement produire mais nous devons économiser. C'est là la ligne de conduite la plus sage que doit tenir la nation, comme c'est aussi la politique à laquelle doit s'attacher chaque province, chaque groupe comme chaque cultivateur".

Nous pourrions puiser à d'autres sources, mais ces témoignages suffiront, croyons-nous, pour convaincre le lecteur que ce qui importe le plus, au point de vue économique, c'est de produire davantage d'abord, de vivre de nos produits ensuite et, enfin, d'économiser. Et comme il est des cultivateurs, des industriels des négociants, des professionnels qui peuvent, chaque année, non seulement mettre de côté des centaines mais des milliers de dollars, il n'y a pas à notre sens, de meilleurs placements à faire que de se procurer des obligations canadiennes et des valeurs françaises qui assurent un bon rendement et dont la garantie est de tout repos. Ceux qui, dans quelques années, auront des économies; les prévoyants qui, comme Joseph, jadis, auront pensé aux années de disette possibles, seront bien heureux alors de pouvoir franchir cette crise passagère sans en souffrir

N'attendons pas que l'orage soit déchaîné pour nous protéger; pensons-y d'avance et préparons-nous en conséquence, car il faudrait être bien peu sage pour refuser d'accepter les conseils que nous donnent les économistes avisés que nous avons signalés.

La réaction s'amène ... En garde!

UNE VOIX DE L'OUEST
Capital et travail.

J'ai lu, il y a quelques semaines, une conférence intitulée "Le Capital et le travail", donnée à St-Boniface, Manitoba, en février dernier par M. Noël Bernier, avocat.

* * *

Il n'y a pas beaucoup de lecteurs de nos journaux catholiques qui sachent que M. Noël Bernier, un "Westerner", ancien élève du collège des jésuites à Saint-Boniface, est l'un des bons journalistes du Canada français. Il est écrivain; il a le don. Sa langue, son style sont classiques; ses développements et son argumentation coulent de source, sans effort et avec suite.

Sa conférence, comme plusieurs de ses remarquables articles publiés dans le "Manitoba", attestent l'homme de culture, de cette culture qu'on n'improvise pas, basée sur les humanités grecques et latines. Aucun pastiche ne peut donner le change. Le style sobre et noble, simple et vigoureux, l'art de présenter les arguments, l'esprit philisophique de ce travail montrent que M. Noël Bernier a un talent et un talent cultivé. Il me pardonnera ces éloges qui visent autre chose que sa personne. Je voudrais qu'on lût cette conférence et si j'essaie d'en donner une idée, c'est pour faire naître le désir de cette lecture.

* * *

La question du Capital et du Travail est des plus épineuses et ce n'est pas un tour de force ordinaire que de l'exposer de façon vivante et actuelle: c'en est un autre, de heurter de front les puissances rivales, le millionnaire et le prolétaire, de dire à chacun son fait en termes nets, sans équivoques, mais le plus difficile était sans doute de proposer des remèdes pratiques: M. Bernier a eu cette belle audace.

* * *

De brèves indications suffiront à indiquer la portée et la valeur de cette étude. Le problème économique au Canada; l'attitude des Canadiens français, et comment il la faut juger; la vie chère et ses anomalies au Canada; les profiteurs sans entrailles et la tyrannie qu'ils exercent; les fausses orientations du monde ouvrier. Les remèdes: 1o. Le retour à l'idée religieuse et aux solutions catholiques; les devoirs des riches et des pauvres et leurs besoins réciproques; coup d'oeil sur la province de Québec. 2o. L'action publique contre les injustices du capital et les torts de l'ouvrier; les erreurs des agitateurs de Winnipeg; comment se servir de la presse; le code criminel et les accapareurs 4o. Le retour à la terre et l'exploitation rationnelle de nos ressources; la nécessité du travail consciencieux 4o. La pratique de l'économie. 5o. Les bases d'un règlement et les utopies socialistes, la grève et les meneurs.

Voilà certes une énumération substantielle; l'exposition substantielle; l'exposition claire, solide et nullement laborieuse que fait M. Bernier, montre qu'il voit la question
ROBERT COLONNE NO. 25
de haut et qu'il l'embrasse dans ses minutieux détails.

* * *

M. Bernier affronte avec énergie les patrons sans conscience, ou si vous le préférez, le capitalistes âpres, rapaces cruels. Peut-être un certain nombre de capitalistes ou de ceux qui distribuent des salaires sont-ils assez souvent de composition facile avec les employés, mais il suffit que quelques-uns soient avares, pingres et impitoyables pour compromettre les autres. Ici, je glisse entre parenthèse. Des compagnies, par exemple des banques, publient tous les ans leur bilan; ce sont des millions à la réserve ou à l'épargne ou aux actionnaires; on fait miroiter les pièces d'or; les journaux multiplient les colonnes fantastiques où l'on vante à tour de bras le génie financier des directeurs Je m'étonne de n'avoir rencontré nulle part la colonne des salaires honteux et faméliques qui feraient rougir ces calmes rentiers qui font peut-être l'aumône, mais qui ne se soucient guère de l'immoralité de leur cupide exploitation. Fermons la parenthèse.

M. Bernier n'est pas tendre pour les écumeurs de haute volée. Il va droit au but. Ses paroles vengeresse feront tressaillir d'aise les socialistes qui, sur ce chapitre, disent des choses tristement vraies, les conclusions que ces socialistes en tirent sont fausses; voilà la différence entre eux et nous. Il y a longtemps qu'avant nous tous, une voix s'est élevée contre le scandale de la richesse sans pitié: "Malheur à vous, riches!" (S. Luc, VI—24).

Voici en quels termes M. Bernier parle des voleurs qui pillent le peuple canadien:

"Quand on aura, au Canada, puni quelques-uns de nos "shylocks" titrés et sirés sur tous les sens; quand on aura envoyé en prison quelques-uns de nos grands "corbeaux", même s'ils sont chevaliers de l'Ordre très honorable de Saint-Michel ou de Saint-Georges, il y a des chances que les choses s'améliorent rapidement."

Et en effet, pourquoi pas en prison? Ailleurs, dans d'autres pays, on a forcé des forbans à rendre gorge, pourquoi au Canada est-on impuissant à loger au pénitencier de Kingston les voleurs insolents? Qui jugerait M. Bernier sur cet extrait se méprendrait. Le ton est virulent et pourtant M. Bernier est un modéré, réfléchi: de sang froid il suggère le cachot contre les brigands qu'il convient de mettre à l'ombre afin de protéger les gens sans défense.

* * *

Au tour des ouvriers à écoper. J'admire la sereine impartialité de M. Bernier; tant de gens flattent le peuple et deviennent démagogues. La classe populaire ne reprendra son bon sens qui si on lui sert de rudes vériés dont elle a grand besoin. A propos de la grève de Winnipeg, dont il parla d'ailleurs avec une certaine réserve, le procès des chefs étant alors encore pendant, il fit entendre des reproches qui n'étaient pas sans courage lorsque l'on connaît la férocité des énergumènes en révolution.

"Pourquoi par exemple, avoir essayé de réglementer au moyens de ces malheureux "permis" les livraisons de farine, de pain, de lait, de gasoline et autres objets indispensables? On priva de glace et de téléphone jusqu'aux hôpitaux. Il fallait même faire des façons pour enterrer les morts"

Il trouve que les ouvriers dans leurs démêlés avec les patrons ont tort d'essayer de priver "de pain et de lait tout le public" et c'est là l'une des raisons qui ont fait échouer la grève.

"Le public a été refractaire à la grève parcequ'on a voulu opérer par la force."

En voilà assez: si l'un aborde les réformes et remèdes proposés par M. Bernier, on trouvera que ce qu'il suggère est marqué au coin de la mesure, du bon sens et de la sagesse, loin qu'il y ait quoi que ce soit d'outré ou le chimérique.

Théophile HUDON, S. J.

LA CHASSE AUX MILLIONS

M. Jean-Charles Harvey, publiciste, vient de publier une intéressante plaquette intitulée "*La chasse aux millions*". Tout le volume est un ardent plaidoyer en faveur de l'industrie canadienne-française. L'auteur constate avec regret qu'une grande partie de nos ressources est entre des mains étrangères. Nous sommes menacés par le fait, de perdre notre indépendance économique. "Par milliers, dit-il, nos ouvriers font métier de serfs sous une férule étrangère. Un jour viendra, s'il n'est pas venu, où notre prolétariat, conscient de son servage, n'obéissant qu'à des hommes qui ne parlent pas sa langue et ne connaissent rien de ses traditions, croira appartenir à une race inférieure. De cette apparente infériorité, naîtra le mépris des siens, et de ce mépris, l'apostasie nationale."

Nos compatriotes ne semblent pas se rendre compte du danger. Au lieu de placer leurs capitaux dans de grandes entreprises nationales, ils prêtent, chaque mois, des millions de dollards à des maisons ou à des industries à noms anglais. Ce "exotisme économique est un facteur d'appauvrissement". Dans l'intérêt de la communauté canadienne-française, il est nécessaire de réagir et de préférer le progrès des nôtres au développement de nos voisins, surtout quand ce développement se fait à nos dépends. "Charité bien ordonnée commence par soi-même"

Répondant à une objection assez commune, l'auteur démontre que notre essor industriel, s'il ne se fait pas à l'aveugle, ne saurait nuire à l'agriculture. Nous devons songer d'abord à exploiter les industries soeurs de l'agriculture, afin d'aider à l'amélioration de celle-ci et d'éviter la centralisation trop intense des activités manufacturières." Au reste, ajoute M. Harvey, c'est à l'époque où nous avions le moins d'industries que la désertion du sol a été plus fréquente: témoins les millions des nôtres qui sont aujourd'hui aux Etats-Unis. Le réveil industriel, n'eût-il eu pour résultat que d'arrêter le flot des émigrants en deça des frontières, nous aurait déjà rendu un fier service."

Il faut féliciter l'auteur de son lumineux travail. Après avoir passé plusieurs années à la "Presse", où il dirigeait et rédigeait l'édition agricole de ce journal, M. Harvey a consacré son expérience et son talent à l'étude des questions économiques et sociales, dans le but d'aider au développement industriel et commercial de notre province. Il a été bien inspiré en embrassant cette carrière de publiciste où il y a tant à dire, tant à écrire, tant à faire. A la lecture des lignes qu'il trace avec maîtrise et en un style à la fois brillant et correct, on verra qu'il y a de la conviction, de la profondeur, de la documentation.

M. Harvey a publié son travail sous les auspices du Crédit Industriel, limitée, parce que c'est là la seule institution canadienne-française qui ait pour spécialité de financer les industries de chez nous. Il a reconnu qu'il était de toute nécessité d'encourager une organisation comme celle-là, dont la préoccupation principale est d'empêcher les capitaux du Québec de sortir, inutilement ou à nos dépens, de notre province.

La "Chasse aux millions est en vente au "Devoir" et la Librairie Granger à Montréal, et à la Librairie Garneau, limitée, à Québec. Prix, franc de port: 25 sous l'exemplaire.

Le nouveau Nonce du Saint-Père en Allemagne, Mgr Paulli, et allé de Berlin à Munich, terminer les négociations relatives au Concordat avec la Bavière. Il retourne de là à Berlin, pour y fixer sa résidence.

LE SOUVENIR

Qu'es-tu donc pour que je t'appelle,
Souvenir, qui répond sans bruit?
Pourquoi t'espérer si fidèle,
Alors que tout s'évanouit.

Je en suis rien! rien que l'image
L'écho, le reflet du passé,
Rien que l'empreinte du voyage
Le trait qui reste ineffacé!

Oui, je suis le dépositaire,
Le sûr gardien de ton trésor!
Je ai t'ai sauvé dans le mystère,
Chaque parcelle de ton or!

Je suis l'hôte de ta demeure,
L'ami du matin et du soir,
L'assidu témoin de toute heure
Le confident de tout espoir!

Toujours près de toi, je recueille
Les rameaux flétrise et brisés,
Et je réunis feuille à feuille,
Les débris qu'on croit dispersés!

Par moi le regret a des charmes,
Par moi s'enbellit la douleur
Elle aime jusqu'à ses larmes,
Je suis le vrai consolateur

Je suis le compagnon de route
Qui suivra tes pas jusqu'au bout!
Seul à présent, je parle; écoute
Je ne suis rien... Mais—je suis tout!!!

—*Joseph Collin*—

PENSEES

La vie de famille présente souvent les mêmes contrastes que la vie des peuples; aux périodes violentes succèdent des accalmies, aux personnalites vigoureuses des caractères indécis et doux.

H. BORDEAUX

* * *

L'enfant devient pour ses parents suivant l'éducation qu'il reçoit une recompense ou un châtiment.

* * *

Beaucoup de mécomptes et d'amertumes sont épargnés à celui dont la pensée se porte sur ce qu'il doit à autrui plutôt que ce qu'il a le droit d'en attendre.

Mme. GIRARDIN

Les cloches dans la tempête.

Hou! Hou! Hou! Dig din don
Mystérieux dialogue du vent et des cloches dans le soir Les petites filles ne comprennent guère le sens de cet entretien, mais elles devinent que des choses très puissantes et très inconnues planent sur elles alors que la nuit tombe.

Hou! Hou! Hou! Le vent arrive du grand large; il a bouleversé la mer, soulevé les vagues, et il s'engouffre dans les rues, tord et déracine les arbres, crie et gémit dans les cheminées; on dirait qu'il rôde autour de la maison, qu'il veut y pénétrer, il heurte aux carreaux, met le doigt à la serrure; c'est un siège en règle.

Les petites filles se disent que le toit et solide, que les portes tiennent bon, que les vitres elles-mêmes si fragiles ne céderont pas. Les joyeux rideaux à fleurs roses, tirés sur l'épouvante de la nuit, les protègent contre l'effroi du spectacle. Pourtant il y a l'échancrure des rideaux, par où la nuit, regarde, et sur l'écran noir de laquelle les branches dénudées du noyer se tordent comme des bras gigantesques et douloureux. Si les petites filles avaïent lu Dante, elles songeraient à ses désespérés.

Ainsi des mains aimantes ont mis des rideaux roses entre la nuit et l'enfant; avec les barrières fleuries de leur tendresses, les bons parents ferment l'horizon des petits. Mais ils ne peuvent empêcher qu'il se dessine des échancrures...

Hou! Hou! Hou! Des formes remuent dans l'ombre; ce ne sont que les branches du noyer!...

Tout ce fracas n'agite pas une feuille de papier, ni un cheveu de poupée dans la chambre. Le bon feu brille, la lampe éclaire le décor paisible.

Sur une table, les livres et les devoirs de la petite écolière; des abrégés de l'histoire sainte et de l'histoire grecque, où l'enfant aime à lire déjà les grandes leçons divines et humaines. Des jouets sont alignés le long des murs.

Les cloches retentissent toujours dans la nuit. Le vent pleure, elles chantent. Il se lamente, elles exaltent. On les croirait lumineuses dans les ténèbres où le vent gémit. Il se plaint, elles le consolent. Il crie sa détresse, elles affirment la sérénité.

Par l'échancrure noire et profonde, à travers la fuite d'un nuage, une petite rêveuse contemple une étoile...

Lucie Félix-Faure GOYAU

CHRONIQUE
Page Féminine

LA MUSIQUE A DES CHARMES.

La nuit est sombre; le vent gémit le long de la maison et la veillée s'annonce triste et monotone. Les enfants si bruyants toute la journée sont maintenant dominés par la lassitude et un silence où flottent des souvenirs de deuil envahit la chambre où nous sommes. C'est l'heure des pensées noires et des regrets.

Soudain, la vie se réveille; tout se ranime et poussés par la même impulsion nous nous rapprochons de la fenêtre pour mieux entendre des sons harmonieux qui viennent d'une maison voisine. Certainement que ce sont des doigts inspirés qui se promènent ainsi sur le claviet car l'harmonie qui en sort nous saisit et nous transporte. Puis une voix souple et pure suit l'accompagnement merveilleux et prolonge le charme.

O grande et divine musique! Quel bien ne faitelle pas à l'âme! Elle l'illumine, la réchauffe et sous son influence la transporte au delà des froides réalités de la vie. Pour quelques instants on oublie les souffrances du présent, le coeur se fortifie et on se sent meilleur.

Et dire qu'il y a des personnes pour qui la musique ne vaut rien, qui restent froides et insensibles aux accents de la plus saisissante mélodie et qui trouve que l'enseignement de la musique est une perte de temps. Pourtant le talent musical sert à chanter les grandeurs de Dieu et est un don précieux que l'on doit cultiver et faire valoir pour Celui qui nous l'a mis en dépôt. Et puis, dans la famille, la musique n'est-elle pas un délassement délicieux? On pourrait même ajouter qu'elle est une ressource puissante pour retenir ses membres au foyer. Comme l'esprit se repose! Comme le coeur se dilate à l'audition même d'un simple chansonnette; une mélodie du bon vieux temps déridera le front du père en lui rappelant les heures joyeuses de sa jeunesse. On entend dire souvent que la plupart des jeunes filles abandonnent leur piano aussitôt qu'elles sont mariées. Quelle erreur et quelle faute! Croyez-moi, il n'y a pas de vie de ménage si active et si occupée qui ne laisse un petite part aux études recréatives.

Malgré les préocccupations matérielles qui étreignent notre temps, l'étude de la musique n'est cependant pas négligée pour les jeunes. Elles est partout dans les classes élevées, comme aussi dans les classes ouvrières, et de jour en jour on remarque l'attention des masses pour les oeuvres grandioses des maîtres célèbres. Il est bon de noter ce progrès car le coeur qui se laisse toucher par les accords d'une musique sérieuse a pour habitants la bonté, la distinction et le goût. La terre est peuplée de découragés. Nous avons tous un égal besoin de distractions. Prenons-les dans la famille et pour cela cultivons le talent musical car la musique a des charmes qui chassent les pensées les plus tristes.

GERTRUDE.

Le 18 août, 1920.

CONSEILS PRATIQUES

Nettoyage des éponges. Les éponges, quand elles sont sales exhalent souvent une mauvaise odeur. Leur nettoyage est cependantt très facile. L'éponge est mise dans une cuvette et on presse audessus le jus d'un citron. On coupe ensuite celui-ci en fragments qu'on laisse dans la cuvette à côté de l'éponge; une quantité d'eau bouillante est jetée sur le tout qu'on laisse abandonné à lui-même pendant vingt-quatre heures. Après ce temps on presse l'éponge et elle parait aussi propre que si elle était neuve. Le jus de citron a de plus l'avantage de ne pas abimer les mains qu'il humecte.

LE DEVOIR

* * *

RECETTES

Carottes hollandaises

Ingrédients
2 lbs. de petites carottes.
3 oeufs.
Gros comme un oeuf de beurre.
1 petit oignon.
1 branche de persil.
1 pincée de sel.
1 pincée de poivre.

Préparation—

Faites cuire les carottes et passez les au tamis. Battez les oeufs en neige et ajoutez les à la purée. Hachez le persil et l'oignon mince. Beurrez un moule, versez-y la purée et faites cuire au bain marie pendant deux heures. Servez chaud arrosé de jus de viande ou de beurre fondu.

* * *

Sandwichs aux oeufs.

Faites bouillir un oeuf dur pour chaque personne. Pulvérisez les encore chauds. Ajoutez du sel et poivre et pour chaque oeuf une demi cuillerée à thé de beurre fondu et un petit concombre mariné hâché menu. Etendez cette pâte sur des tranches minces bien beurrées de pain blanc ou de pain brun.

* * *

Pudding aux pommes

Ingrédients
six pommes vertes
6 biscuits macarons
1 tasse de lait
5 oeufs
1 pincée de sel
¾ d'une tasse de sucre

Préparation

Pelez les pommes et coupez les en morçeaux minces. Ajoutez les biscuits émiettés, le lait, le sucre, le sel et les oeufs bien battus séparément. Beurrez un moule, versez le mélange; couvrez de petits points de beurre et faites cuire dans un four chaud.

Servez froid.

Evangile

XXIVe Dimanche après la Pen- (S. Matth., VI, 24-32.)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Personne ne peut servir deux maîtres: car s'il aime l'un, il haïra l'autre; et s'il respecte l'un, il méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. C'est pourquoi je vous dis: Ne vous inquiétez ni de la nourriture nécessaire à la vie, ni des vêtements qui doivent couvrir votre corps. La vie n'est-elle pas jlus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Considerez les oiseaux du ciel: ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent rien dans les greniers; cependant votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus que les oiseaux du ciel? Et qui d'entre vous peut, avec tous ses soins, ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée? Et pour le vêtement de quoi vous inquiétez-vous? Voyez les lis des champs comme ils croissent; il ne travaillent point, ils ne filent point; cependant je vous déclare que Salomon lui-même, dans toute sa magnificence, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir ainsi une herbe des champs, qui est aujourd'hui, et qu'on jettera demain dans le feu; comment pourrait-il vous oublier, hommes de peu de foi? Soyez donc sans inquiétude, et ne dites point: Que mangerons-nous? que boirons-nous? ou de quoi nous vêtirons-nous? Ce sont là les soins qui occupent les païens; mais pour vous, mon Père connait tous vos besoins, Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît.

COUVENT DE STE-ANNE
Rentrée des élèves.

Rentrée des élèves.

La rentrée des élèves au couvent de Ste-Anne est fixée au 30 courant.

Aux nouvelles comme aux anciennes la plus cordiale bienvenue.

LE CANADA MUSICAL

En présence du succès éclatant qui a couronné la fondation du Canada Musical, il y a quatre ans, des Français ont lancé, à Paris, une revue d'actualité sous le nom de Vogue Musical, basée sur la nécessité de fournir au public amateur toutes les nouvelles se rapportant aux artistes lyriques ou instrumentistes, aux compositeurs, au monde du concert et de l'opéra.

On a constaté, en France comme ici, que se public est celui qui, en somme, subventionne la musique. Jusqu'à préent, hors des Etats-Unis, les journaux de musique se donnaient pour but d'intéresser la classe musicale proprement dite, sans penser que tous ces articles techniques ou d'un caractère abstrait laissaient indifférents justement les gens dont on a absolument besoin pour faire vivre cet art. Ces revues, destinées à un noyau restreint, avaient peine à se soutenir. Au Canada, elles étaient vouées infailliblement à une mort très prématurée. La force acquise et la belle vitalité du Canada Musical prouvent que ce journal remplit une lacune. Le deuxième numéro d'août vient de paraître; il y est beaucoup question des musiciens canadiens et de leurs déplacements ainsi que de leurs activités. Le Canada Musical est en vente au prix de 10 sous. Pour les abonnements, prière de s'adresser à Casier postal 1509, Montréal, Canada.

La mère de Mgr Mannix à Londres

Londres, 17.— Le premier Lloyd George a suggéré, aux Communes, de fournir à la mère de Mgr Mannix toutes les facilités pour quelque puisse visiter son fils à Londres. Le prélat australien, dans une interview avec le "Daily Mail", déclare cependant que ces propositions sont absurdes. Sa mère est très âgée: elle ne saurait voyager quelles que soient les facilités qu'on veuille lui fournir.

"Si je vais en Irlande, a-t-il déclaré, ce sera en citoyen libre".

Mgr Mannix nie qu'on l'ait appelé à Rome. Comme il l'avait d'abord annoncé, il se rendra au Saint-Siège vers la Noël.

La France perd un million et demi.

Trosi-Rivières, 18.—Le gouvernement français aurait fait une perte de un million cinq cent mille piastres dans la faillite de la "National Ship Building" des Trois-Rivières, qui vient de fermer ses chantiers, à Trois-Rivières.

Le gouvernement français avait fait construire un grand nombre de bateaux par cetet compagnie, dirigée par des américains, et tous les navires construits et sur lesquels le gouvernement français n'arait pas eu le temps d'établir aucun controle, ont été saisis depuis quelques semaines par les créanciers de la compagnie en faillite.

INSPECTEUR TUE

Dublin, 17.— L'inspecteur de district Wilson a été mis à mort à Templemare, comme il marchait des casernes de police à sa demeure, hier soir, d'après un message de Thurles.

LA TRAGEDIE ACADIENNE

—Oh! n'exilons personne! oh! l'exil est impie! —V.H.

I.

Ce n'est pas de choses attrayantes que je viens entretenir le lecteur, et je serais fort empêché si l'on m'adressait le *dic nobis placentia* des Anciens. Je viens raconter des horreurs, malheureusement trop réelles. Plût à Dieu que ce ne fût qu'un mauvais rêve! Mais les documents sur lesquels notre récit va reposer sont d'une telle authenticité qu'il faut bien accepter leur réalisme brutal et en prendre son parti. Il est impossible de récuser de pareils témoignages. Plus j'étudie la question acadienne, et plus je demeure surpris du peu de retentissement qu'elle a eu à l'époque où elle a été solutionnée de façon si barbare. Il est vrai que Lawrence avait tout prévu, et qu'en supprimant le plus possible des documents qui la concernaient, et en arrangeant le reste à sa fantaisie, il s'était flatté de rendre l'histoire la complice silencieuse et complaisante de son crime. Mais comment se fait-il que la France du temps ait accordé si peu d'attention à un tel fait? La France du milieu du XVIIIe siècle,—l'on sait quelle elle était, les idées qui l'inspiraient quant à sa politique coloniale en Amérique, particulièrement. Ses magnifiques possessions d'outre-mer, elle n'y était plus attachée que par un fil que sa rivale viendrait bientôt trancher. Dès lors, que pouvait bien lui faire le sort lamentable de quelques milliers d'habitants français, perdus sur des grèves lointaines que ne protégeait plus l'ombre de son drapeau? Toujours est-il que la déportation de tout le petit peuple acadien fut à peine jugée digne de figurer dans la grande histoire d'alors, et que les échos qui s'en trouvent dans les pièces officielles britanniques nous la présentent uniquement sous un jour propre à la justifier. A les en croire d'ailleurs, ce fut une chose bien ordinaire, sur laquelle il n'y avait guère à gloser, et qui n'était certes pas de nature à troubler la sérénité de ces grands hommes d'Etat, sollicités par des problèmes autrement importants. J'ai dit que Lawrence avait tout prévu. Il est cependant une chose qu'il n'a pas dû soupçonner, à laquelle il ne semble pas qu'il se soit attendu: c'est que le lieutenant-colonel John Winslow, venu du Massachusetts pour présider *manu militari* à l'exécution des hautes oeuvres conçues par le Gouverneur de la Nouvelle Ecosse, tiendrait un journal précis et détaillé de ses propres opérations, ainsi que de celles de ses subalternes, par toute l'étendue de la péninsule. Or, ce *Journal*, écrit sur grand papier, relié en trois tomes et déposé par le petit-fils de l'auteur, Isaac Winslow, aux archives de la *Massachusetts Historical Society*, ce journal où il n'y a ni orthographe, ni style, mais qui est tout plein de faits pris sur le vif, tout bourré de chiffres comme un inventaire, et où, de place en place, l'on relève des accents de compassion devant la souffrance des victimes, et aussi comme des sursauts de honte d'avoir à accomplir une telle mission, est un document de premier ordre qui nous révèle par le menu, sans phrases, sans sentimentalisme, ce que fût la proscription du peuple acadien. C'est même le seul qu'il y ait à proprement parler. Et certes, il suffit amplement à nous montrer tout ce qu'elle a eu d'abominable et de presque invraisemblable. Ce récit est d'autant plus probant que Winslow, il est bon de le noter, non seulement n'a aucune sympathie pour les Acadiens, mais encore a-t-il conscience de remplir un rôle glorieux et profitable à son pays. Ce soldat ne peut être accusé de préparer une charge contre Lawrence. Si, de loin il lui échappe des cris d'horreur ou de pitié, c'est bien malgré lui, et en quelque sorte à son insu, car, dans le fond de son coeur, il est bien persuadé de travailler à quelque chose de très grand. D'où l'incomparable valeur de son témoignage. Or, n'en déplaise aux historiens anglais qui nous assurent qu'en somme la déportation s'est accomplie aussi humainement que possible, et qu'elle n'a rien eu de plus cruel que ce que nous présentent les traditions coloniales des divers établissements européens dans les deux Amériques, il ressort avec évidence du journal de Winslow que ce fait, condamnable dans son principe, inouï dans les annales de l'ère chrétienne, a été exécuté avec une dureté, une férocité de moyens qui en font le crime le plus grandiose que l'histoire eût encore enregistré. Que l'on se rappelle les conclusions de l'étude que nous avons présentée, il y a deux ans, à savoir que les Acadiens, depuis les quarante années qu'ils étaient retenus malgré eux sous le joug britannique, n'avaient absolument rien commis qui méritât l'ombre d'un châtiment, et cependant, celui qu'on leur a infligé est le plus grand après la peine de mort: première iniquité; et ce châtiment a été aggravée de toutes les circonstances qui pouvaient le rendre le plus âpre et le plus abominable. En sorte que ces pauvres paysans français, au lieu d'avoir toujours été soumis, respecieux et paisibles, auraient eu à leur charge les infractions le plus considérables envers l'autorité, celle-ci n'eût pu frapper leur culpabilité de plus de peines que leur complète innocence n'en a subies. Car, si la sentence de mort n'a pas été prononcée contre eux, elle a été, pour des milliers d'entre eux, la conséquence nécessaire, l'aboutissement fatal des mauvais traitements qu'ils ont endurés dans l'exil, où la famine, les maladies infectieuses, les tortures physiques et morales devaient les décimer après une agonie plus ou moins longue. Et l'on se demande s'il n'eût pas mieux valu pour eux être passés immédiatement au fil de l'épée, qu'aller traîner en terre hostile un esclavage qui a brové leur âme, déchiré toutes les fibres de leur coeur, à tel point que la mort leur apparaissait comme une libération.

Le *Journal* de Winslow est donc la maîtresse pièce qui a permis de reconstituer le récit même de la déportation et de bien mesurer les proportions des premiers actes de la *Tragédie acadienne*. Il y en a eu plusieurs, en effet. Ce serait une grande erreur de s'imaginer que, la proscription accomplie, fût-ce dans les conditions les plus épouvantables, les déracinés aient été mis à même de se refaire, en de nouveaux entours, une existence convenable, de ce recomposer une vie qui, sans avoir, certes, les grâces de l'ancienne, leur eût encore offert quelques éléments de bonheur. Il semble que ce soit là le voeu que Lawrence ait formé pour eux, à la fin de la circulaire par laquelle il informait les gouverneurs des diverses provinces royales, du bannissement des neutres français. Or, étant donnée ce que nous savons de la réception qui leur fût faite, et que Lawrence ne pouvait pas ne pas prévoir avec certitude, ce souhait, de sa part, n'est pas le fruit de l'ignorance de l'état d'esprit puritain et sectaire des milieux où il allait semer les victimes de sa politique sans entrailles, il n'est pas non plus le fruit d'une ironie, si amère qu'on la suppose: il est simplement la manifestation d'une hypocrisie grossière et bien digne de ce personnage. Lawrence savait parfaitement le genre d'accueil qui attendait les Acadiens, mais il n'a pas voulu se refuser le plaisir de leur souhaiter succès et prospérité dans la carrière que leur ouvrait son décret d'expulsion. Ne faut-il pas toujours observer les lois de l'étiquette officielle?

Un peu d'eau bénite de cour, cela fait si bien, même par dessus une monstruosité. Et donc, la déportation, loin d'être un épisode accidentel qui a interrompu un moment des destinées qui devaient vite se reprendre, fût en réalité un sombre prologue: le drame horrible devait se dérouler pendant des années et des années, à travers une infinité de péripéties qui donnent le frisson. Et de même que, pour les scènes premières, nous avons dans Winslow une source d'informations extrêmement précieuse, les archives des divers Etats ont gardé les pièces relatives aux infortunés qui furent débarqués sur leurs plages en 1755, 1756 et au delà, et qui furent reçus à contre-coeur, humiliés, maltraités, considérés comme des êtres dangereux, confiées à l'assistance publique qui leur distribua avec parcimonie ses secours, quand elle ne les leur refusa pas complètement, souvent emprisonnés, fouettés. A Boston, particulièrement, il y a deux énormes registres où ont été recueillis les originaux de toutes les procédures, enquêtes, requêtes, délibérations auxquelles l'arrivée de ces parias dans le Massachusetts, leur distribution ici et là, les années d'exil qu'ils y ont passées, ont donné lieu. Oh! que ces documents font mal à lire! Quelles plaintes amères s'en exhalent! Comme ils sont tout baignés de larmes et de sang! Dans quelle situation sans issue furent plongés ces Français neutres!

C'est à l'aide du *Journal* de Winslow, et des informations puisées dans les Archives américaines, celles de Boston surtout, que nous allons essayer de donner quelque idée de la *Tragédie acadienne*. La matière est immense. Il y faudrait un grand ouvrage, où l'inédit affluerait. Car cette question n'a jamais été qu'effleurée. Nous ne pourrons qu'en dessiner les grandes lignes. J'ai dit que j'utiliserais surtout les Archives du Massachusetts. Elles sont d'abord plus riches, plus fournies que celles des autres Etats sous ce rapport. Puis, il y est parlé, non pas seulement des Acadiens qui ont séjourné dans les limites de cette province, mais assez souvent des autres. Plusieurs des vaisseaux qui emmenaient leur cargaison d'exilés ont fait escale dans le port de Boston, avant de reprendre leur route vers l'endroit qui leur avait été marqué. C'est là que les proscrits ont été débarqués en plus grand nombre. La manière dont on les y a traités ne diffère pas sensiblement de celle qui fut adoptée ailleurs; avec quelques variantes, ces malheureux ont été partout comblés d'ignominies. Boston était le centre et a en quelque sorte donné le ton. Et nous pourrions répéter à son propos le texte classique: *ab uno disce omnes*. M. Alfred Poizat a dit que les grands poètes tragiques n'ont pas inventé le sujet de leurs drames: "les sujets tragiques, c'est la vie qui les crée à travers l'histoire et la légende". Examinons donc ce sujet que la vie a créé à travers l'histoire d'Amérique au dix-huitième siècle. Rien qu'en suivant de près, d'après les sources, la réalité, nous toucherons un fond tragique au prix duquel les plus sombres horreurs du théâtre de Shakespeare paraîtront d'aimables fables.

II.

Nous sommes au commencement de septembre. C'est la belle saison en Nouvelle-Ecosse, et particulièrement dans cette région que Longfellow devait immortaliser et qui a gardé le nom de vallée d'Evangéline. Winslow est à Grand-Pré: il s'y était, depuis quelque temps déjà, commodément installé dans le presbytère, et avait transformé la place de l'église en camp retranché. Prebble, l'un de ses lieutenants, l'avait félicité d'avoir fait un tel choix pour sa résidence: "Nous nous réjouissons d'apprendre que vous êtes arrivé sain et sauf aux Mines, et aussi de savoir que vous avez d'aussi bons quartier-généraux pour vous et pour vos soldats, étant donné que vous avez pris possession du presbytère. J'espère que vous remplirez à merveille les fonctions de prêtre." Par un ordre du jour en date du 2 septembre, le Lieutenant-colonel avait convoqué pour les trois heures de l'après-midi, dans l'église de Grand-Pré, les hommes et les jeunes gens de ce village et des villages avoisinants, à l'effet de leur communiquer les dernières instructions de Sa Majesté. Ses subalternes, Murray, Prebble et autres, devaient tenir de semblables réunions dans les autres régions de la province confiées à leur zèle. Malgré les événements extraordinaires de ces dernières semaines, le ravissement de tout ce qu'ils possédaient en fait d'armes à feu, l'emprisonnement dans la petite île de Saint-Georges des cent quinze délégués que Lawrence avait mandés à Halifax, tout ce déploiement militaire autour de leur petite église paroissiale, il semble que les Acadiens ne s'attendaient pas au coup de foudre dont leurs bourreaux allaient les frapper. Winslow parcourant les campagnes, à la veille de prononcer contre ce peuple la sentence qui va le briser à jamais, note dans son journal: "Température magnifique, les habitants sont très occupés à faire leurs moissons". A l'heure dite, le 5 septembre,—un vendredi—l'église s'emplit de quatre cent dix-huit hommes et jeunes gens, et le Lieutenant-colonel, debout devant une table placée dans le choeur adresse à l'assemblée une proclamation de laquelle nous détachons les passages les plus saillants: "Je suis ici pour vous faire savoir les ordres du Roi à votre égard. Le devoir que j'ai à remplir, bien qu'impérieux, répugne à ma nature et à mon tempérament, comme il va vous répugner à vous-mêmes, qui êtes de la même espèce que moi. Mail il n'y a pas à tergiverser; vous et moi n'avons qu'à obéir. Vos terres, vos maisons, tous vos troupeaux, tout votre bétail, sont confisqués au profit de la Couronne, ainsi que tout ce que vous possédez, sauf votre argent et vos ustensiles de ménage; quant à vous, vous allez Utre déportés hors de la province. Et tous les habitants français de ces districts auront le même sort. Je ferai tout en mon possible pour que les familles entières prennent place à bord des mêmes vaisseaux, et pour que cette déportation, qui va vous causer de graves ennuis, vous soit adoucie dans la mesure où le permettra le service de Sa Majesté. Je fais des voeux pour qu'en quelque partie du monde où vous tombiez, vous deveniez des sujets fidèles et formiez un peuple paisible et heureux. En attendant, nous vous déclarons que vous êtes prisonniers du Roi."

Voilà la première scène du drame que j'ai entrepris de vous exposer. Elle ne manque pas de caractère. Et, pour en mettre mieux en relief les divers éléments, faisons-en l'analyse. Elle comporte d'abord une escroquerie de grande envergure. Les Acadiens sont dépouillés de tout ce qu'ils possèdent, biens meubles et immeubles: on leur permet seulement de garder l'argent qu'ils peuvent avoir, et d'emporter avec eux quelques effets de ménage, *household goods*. Mais ce dernier privilège va se réduire à peu de chose, avec la restriction formulée par Winslow, à savoir en autant que cela n'encombrera pas trop les bateaux sur lesquels ils vont être embarqués. Or, ces bateaux seront en petit nombre, et les proscrits y seront entassés comme des sardines; ils en occuperont les cales et même les ponts ouverts à tous les vents du large; ces chargements humains dépasseront de beaucoup leur jauge. En sorte qu'il ne restera pas d'espace libre pour ces humbles objets familiers dont on leur parle. Quant à l'argent, ils n'en ont jamais touché beaucoup. Leur richesse consiste essentiellement en biens fonds et en larges troupeaux. C'est la plus stable de toutes. Et elle est considérable. La pauvreté est inconnue en Acadie. Et jamais colonie n'a joui d'une prospérité plus générale et plus réelle. La base de cette prospérité, c'est la terre qui y est extrêmement fertile, ces belles prairies basses qu'on a arrachés à la mer, grâce à ces ingénieux endiguements qu'on appelle *aboiteaux*, et où les moissons lèvevnt avec abondance. Ce sont encore ces immenses troupeaux qui fournissent aux habitants, avec le lait et la chair pour se nourrir, la laine pour leurs vêtements. En s'emparant de tout cela, le gouvernement ruine donc du coup cette population. On a calculé qu'en bestiaux seulement, les Acadiens avaient pour une valeur d'au moins deux millions, ce qui était énorme pour l'époque, et vu le chiffre des habitants. Ce n'est pas une réquisition que l'on opère sur eux, et l'on n'est d'ailleurs pas en temps de guerre; ce n'est pas question davantage de les rembourser de ces confiscations. L'on fait, sans autre forme de procès, main basse sur tout ce qu'ils ont, sans leur promettre de compensation quelconque en d'autres lieux; on jette sur le pavé ces propriétaires à l'aise, on les réduit au dénuement le plus complet. En un instant, voilà qu'est aboli un état social qui n'a peut-être pas eu son pareil dans l'histoire, à ce seul point de vue des l'égale répartition des biens matériels. Mgr Touchet, repassant à grands traits, dans son discours *Pour les Arméniens*, les dévastations commises par les Allemands partout où ils ont porté leurs armes dit ceci: "Ils ont fait pleurer la beauté du monde". Il y avait, dans la péninsule de la Nouvelle-Ecosse, une forme de beauté qui naissait, non-seulement de la qualité des âmes qui l'habitaient, de la pureté de leurs moeurs, de leurs vertus évangéliques, mais encore de l'harmonie avec laquelle la Providence y avait répandu la saine prospérité. Cette beauté, les Anglais l'ont ravagée à jamais, et ils ont ainsi fait pleurer également la beauté du monde. La beauté, quelle qu'elle soit, c'est quelque chose qui appartient en quelque sorte à l'univers entier; y toucher, la profaner, la diminuer, la détruire, c'est attenter au trésor du monde. Car, les ordres de Lawrence étaient précis: tout ce qui ne put pas être converti en espèces sonnantes ou devenir une proie facile aux mains des forbans qui entouraient le gouverneur, fût réduit en cendres. Eglises, maisons, granges, moulins, moissons, tout cela fût brûlé. "Vous ferez le désert derrière vous, avait mandé cet homme: ce qui ne pourra pas être emporté ou vendu, devra être livré aux flammes. Il faut décourager, par un tel spectacle, ceux des proscrits qui seraient tentés, un jour ou l'autre, de revenir s'établir sur leurs anciennes terres." Et donc, la proclamation de Winslow réduit les Acadiens—ces gros habitants, comme qui dirait—à la mendicité. Il leur annonce ensuite qu'ils vont être déportés. Il ne dit pas où. Ce n'est pas d'expulsion qu'il s'agit. Ce serait déjà une grande cruauté. Mais enfin, les victimes auraient eu du moins la liberté de leurs mouvements. Le choix de leur exil ne leur est pas laissé. Elles iront là où on les mènera, en lieu sûr. Le Colonel ajoute qu'il s'efforcera de mettre les mêmes familles sur les mêmes vaisseaux, de manière à empêcher qu'elles ne soient démembrées: *I shall do everything in my power that whole families shall go in the same vessel*. Donnons-lui crédit de cette intention; nous croyons qu'elle fut sincère. Aucun document ne contient d'ordre contraire; et l'on ne peut soutenir que la barbarie des autorités ait été jusqu'à commander que les familles fussent disloquées. Mais dans la pratique, c'est cependant ce qui s'est produit dans un très grand nombre de cas, j'oserais dire dans la presque majorité des cas. Car Winslow ne put être partout pour veiller à ce que sa parole sur ce point fût respectée. Il avait, par exemple, dans Murray, un subalterne qui ne manquait pas de lettres — sa correspondance, à l'écriture très belle, est émaillée, à l'occasion, de souvenirs classiques,—mais qui procéda dans l'exécution de son mandat avec une fureur glacée. Et à Grand-Pré même, où présidait le Colonel en personne, l'embarquement des proscrits a été loin de se faire avec discipline et mesure. En somme, la confusion la plus extrême a marqué cet acte aux divers endroits assignés pour le rendez-vous des proscrits. D'abord, les vaisseaux ont mis du temps à venir, et ces retards énervaient les autorités, les agaçaient, elles qui voulaient faire vite et se débarrasser au plus tôt de cette besogne. Puis, il n'en vint pas assez et l'on fut obligé de surcharger tellement les navires que tout le monde en perdait la tête. Et il semble également que tous ces bourreaux du peuple acadien, Lawrence tout le premier, aient été surpris et effrayées de l'immensité de la tâche qu'ils avaient entreprise: envoyer tant de monde en exil. Dans une lettre aux Lords du Commerce, le Gouverneur avouera que ce ne fût pas une petite chose que d'expulser *such a prodigious number of people*, un nombre si prodigieux d'habitants. Il en est donc résulté que la promesse solennelle faite par Winslow s'est trouvée vaine: l'embarquement des Acadiens a été opéré dans de telles conditions de hâte, au milieu d'un tel désordre que l'on ne s'y reconnaissait plus. Séparées au point de départ par la force des circonstances, comment les familles auraient-elles pu se rejoindre au point d'arrivée, quand les bateaux qui emportaient ces malheureux faisaient voile pour les diverses colonies du continent, depuis le Massachusetts jusqu'à la Caroline du Sud et la Georgie? Nous insistons sur ce fait, qui peut, si l'on le veut, avoir eu dans son principe quelque chose d'accidentel, qui n'a pas été l'objet d'un ordre exprès. Mais que la cause ait été indépendante ou non de la volonté des auteurs de la déportation, les conséquences en ont été les mêmes pour les victimes, et il est facile de comprendre tout ce qu'elles ont eu d'aggravant pour leur sort déjà si lamentable. Il y a des familles qui ont été ainsi démembrées à tout jamais, d'autres dont les éléments n'ont pu se réunir qu'après dix, vingt, trente années de recherches. Il y a d'ailleurs une formule de droit qui ne permet pas de ne pas rendre Winslow responsable, en dépit de son engagement, de cette dernière infortune: lorsque l'on pose une cause mauvaise, l'on accepte et l'on prend sur soi tout ce qui en découle.

Or, il est assez prouvé que la déportation même porte tous les caractères qui constituent le crime. Par conséquent, l'on ne saurait exonérer ni Lawrence ni aucun de ses soudards de tout ce qui est venu se greffer sur cette infamie, comme une conséquence nécessaire, pour la rendre plus noire et plus irrémédiable. Quoiqu'ils en aient dit, ils ont voulu éparpiller sous tous les cieux, les *pierres du foyer* acadien.

HENRI D'ARLES

(A SUIVRE)

—La Saskatchewan a 85 permis ou licences pour la coupe du bois couvrant une superficie de 1,929,360 milles. En 1919, la province a exporté aux Etats-Unis 19,000,000 de pieds de bois, évalués à $747,000.

—La "Ghilde des prêtres sociaux irlandais" est récemment intervenu avec succès dans différents conflits ouvriers auxquels elle a pu donner les solutions heureuses.

En Province

STE-ANNE DES CHENES

Trente et un élèves du couvent et du collège ont passé les examens du Département d'Education avec grand succès plusieurs avec honneurs.

Grade VIII:—Melles A De-Margerie, A. Jodoin, A.A. Rioux, M.R. Tougas et I. Brennan.

Grade IX:—Melles E. Lambert, A. Legaré, G. Royal, O. Vigoureux, Y. Grouette et O. Froese.

GradeX:—Melles W. Owens, L. Paradis, A. Desautels, I. Langill, A. Thompson, B. Heather, R. Orr, R. Liavsky.

Grade XI:—Melles N. Glover P. Thompson, B. Desautels, A. Bailey, A. Moorhouse, J. Keating.

Au collège.

Grade VIII:—M. Owens, P. DeMontigny.

Grade IX:—A. Boucher, F. Jodoin.

Sincères félicitations.

A. S. ANNA

LES CANADIENS FRANCAIS D'ONTARIO

Ottawa, 19.—"C'est une vieille rumeur, nous disait hier M. Champagne, en discutant le nouvelle venue de Montréal à l'effet qu'il serait invité à accepter un portefeuille dans le cabinet fédéral." Et il ajoutait que M. Meighen semblait animé des meilleures intentions, puisque le premier depuis longtemps, il avait parlé des Canadiens-français en général et non seulement de ceux de la province de Québec. Car il ne faut pas oublier, fait remarquer le Commissaire qu'en dehors du Québec, il n'y a pas moins de 500,000 des nôtres et puisque la minorité anglaise de Québec a deux ministres quatre sénateurs et une douzaine de juges, nous devrions être traités avec les mêmes égards.

Or dans l'Ontario, on n'a qu'un sénateur et que deux juges de comté, canadiens-français; non seulement au point de vue de la race, mais de la religion catholique ,ajoute-t-il, on doit nous tendre la main et nous faire des concessions. Ce serait dans l'intérêt du Canadien-français, si les autorités fédérales sont sincères et si un mouvement important se dessine M. Champagne accepterait un portefeuille et au cas où le choix de M. Meighen porterait sur un autre que lui, français feraient de même

Quant à M. Chabot c'est un secret connu qu'il ambitionne depuis longtemps la toge sénatoriale.

En vue des élections générales pour le Parlement roumain, qui ont lieu sous le régime du scrutin de liste, les organisations juives du pays ont constitué un bloc "national" juif présentant des listes à part, où figurent des pionniers du sionisme en Roumanie et des défenseurs de longue date de la cause juive.

Le nombre des mines de charbon louées par le gouvernement fédéral en Sakatchewan s'élève à 110. La grande partie de ce charbon est vendue dans la province. Une petite quantité est employée à la fabrication des briques.

L'ECOLE PRIMAIRE ET L'ENSEIGNEMET RELIGIEUX ONT SAUVE QUEBEC

Réponse de l'honorable David. — Pas de bolchevisme dans Québec. — La première dans le Dominion. — L'enseignement supérieur de Québec au premier rang.

"Nous nous flattons dans la province de Québec, d'avoir été protégé contre les Bolchevisme — doctrine pernicieuse qui prend son origine dans la Russie illettrée — par notre système d'écoles primaires, système si dénigré, mais qui a donné aux générations passées et donné aux générations présentes un sens commun développé et le respect de l'ordre et de l'autorité.

"Nous croyons dans un système éducationnel qui n'est pas séparé de l'enseignement religieux".

Par ces paroles l'Hon. Athanase David secrétaire provincial, vient de répondre à l'affirmation de M. Frank Moore concernant la nationalisation des livres d'école.

Declaration de M. Moore.

M. Moore, ancien président de l'Association éducationnelle d'Ontario a déclaré au début de la semaine que: "L'Eglise catholique romaine de la province de Québec va combattre la nationalisation des livres d'enseignement, car ce mouvement tendrait à lui enlever le contrôle de l'éducation. Le ministère de l'éducation dans Québec a reconnu, pendant un temps, l'inefficacité de son système, mais jusqu'à ce que l'on adopte un compromis quelconque dans les autres provinces, Québec s'opposera fermement à conformer son système à celui du reste du Dominion".

L'Hon. A. David répond: "Je suppose que lorsque M. Moore parle du Ministère de l'Education dans la province de Québec, il veut désigner le Secrétaire Provincial sous la juridiction dquel se trouve placée en quelque sorte l'éducation, car je ne connais pas l'existence d'un Ministre de l'Education dans la Province de Québec.

Pas de perfection.

"Je tiens cependant en autant que je suis concernée, à dire que ce qui a permis à la province de Québec de demeurer la première dans le Dominion c'est sa reconnaissance du principe que la perfection est très difficile à atteindre et que tout système d'éducation est constamment passible de perfectionnement.

"En autant que le système d'éducation de la province de Québec est concerné, je tiens de plusieurs autorités en la matière, autorités qui ne se sont pas contentés d'étudier notre système à distance mais qui sont venues parmi nous, je tiens dis-je que nous avons obtenu de meilleurs résultats que dans aucune des autres provinces.

Par exemple, preuve de l'excellence de notre système — et par excellence je n'entends pas la perfection — il y a le fait que sur chaque groupe de cinq enfants, trois peuvent parler et comprendre les deux langues, française et anglaise.

Peu d'illetrés.

"Nous sommes satisfaits aussi de constater que notre percentage d'illettrés est très petit surtout lorsque nous le comparons à celui des Etats-Unis où l'enseignement obligatoire existe et où il est généralement admis qu'il y a dix millions d'illettrés.

"Je n'ai pas d'hésitation à dire que notre éducation supérieure, tout en respectant les autres province, tient la première position dans le Dominion.

"Il peut y avoir eu quelque raison dans le passé pour trouver que Québec n'était pas assez pratique, mais j'ose dire qu'aujourd'hui il ne faut pas une grande psychologie pour remarquer que nous luttons sur tous les domaines pour rendre notre éducation pratique.

"Nous avons dans notre Province, une école qui rivalise avec celles des autres provinces. Nos écoles techniques, d'après M. L.-W. Gill, directeur de l'éducation technique à Ottawa, sont très satisfaisantes."

Après avoir dit que notre enseignement primaire nous a sauvés du Bolshévisme M. David ajoute:

"Nous croyons aussi que l'efficacité d'un système éducationnel est visible dans les statistiques criminelles; et sur ce point nous ne craignon pas la comparaison avec les autres provinces.

Enseignement religieux.

"Ce n'est ni le temps, ni la place je crois pour discuter la nationalisation des livres d'enseignement. Nous savons que dans le passé un effort a été tenté pour amener Québec à cette idée. Mais aujourd'hui nous ne croyons pas que ce système pourrait améliorer notre enseignement et être de nature à nous faire du bien.

"Nous croyons en un système éducationnel qui n'est pas séparé de l'enseignement religieux.—L'Action Catholique.

Une crise diplomatique

Londres, 18 La diplomatie européenne fait face, en fait comme en théorie, à la plus grande crise depuis 1914.

Lloyd-George marque le temps non seulement au sujet du refus d'aider à la Pologne mais encore avec les ouvriers au sujet des conditions intérieures du pays.

En France, c'est à peu près la même chose. Millerand déclare qu'il n'a pas l'intention de jeter le pays dans une nouvelle guerre.

En répense à des questions qui lui furent posées à la Chambre des Communes, Lloyd George a déclaré que le gouvernement anglais a notifié Wrangle, le chef anti-bolcheviste qui a l'appui de la France, que toute nouvelle offensive de sa part sera faite sous sa propre responsabilité et que l'Angleterre ne lui donnera plus aucune assistance. Cet avertissement, dit Lloyd George, s'applique aux dernières opérations.

Le premier ajouta ensuite que la politique anglaise au sujet de la Russie reste la même. Aussi longtemps que la conférence de Minsk n'affectera pas l'indépendance de la Pologne, aussi longtemps l'on permettra à Krassine et à Kameroff do continuer leurs négociations commerciales avec l'Angleterre.

Faisant ensuite allusion à la récente attitude des ouvriers Lloyd George déclara que toute tentative de la part des ouvriers pour déclarer une grève dont le but serait de forcer la main au gouvernement, serait vivement combattue.

Il en est de même en France où M. Millerand, parlant, hier, à St-Quentin, a déclaré: "La guerre est finie et le gouvernement n'a pas l'intention d'entrer dans une nouvelle guerre. Je dis cela pour ceux qui semblent croire à l'imminence d'une nouvelle guerre."

Tandis que la discussion de la semaine dernière augmentait en raison de la possibilité de la prise de Varsovie, il existait un espoir, savoir la conclusion d'un armistice avant la chute de la ville. Maintenant il semble douteux que les Bolchevistes concluent cet armistice car ils sont à la veille d'occuper la capitale de la Pologne.

La pensée suprême des Alliés est d'abord de préserver la Pologne.

Il existe aussi une certaine appréhension en raison des assertions de certaines autorités françaises, comme M. Poincaré, à savoir qu'il existe une entente secrète entre la Russie e l'Allemagne .

Ces assertions, quoiqu'elles ont été officiellement niées par Berlin ont reçu une certaine confirmation par la dépêche qu'à Soldan les Bolchevites ont hissé le drapeau allemand au lieu du drapeau russe et déclaré que le district de Soldan ne serait plus polonais. Le commandant bolcheviste aurait aussi déclaré qu'il ne reconnaissait que les frontières de 1914.

De Varsovie arrivent des rapports disant que la consternation règne dans la ville au sujet de la défense suprême de Varsovie. Le 75 français qui a joué un si grand rôle pendant la guerre, est là avec les armées polonaises.

On se demande si les Polonais pourront équiper un plus grand nombre d'hommes pour la défense nationale.

Les rapports les plus pessimistes sont d'origine allemande. Les autorités françaises disent que ces rapports nous montrent clairement ce que les Allemands veulent.

Lloyd George a déclaré que les ouvriers anglais ont lancé le plus formidable défi à la démocratie. Chaque gouvernement, dit-il, doit accepter ce défi. Rien ne justifie l'attitude prise par les ouvriers, attitude qui a un caractère tout à fait politique. "Le gouverement a tout fait pour la paix et garde la responsabilité de ses avis à la Pologne. Il ne reviendra pas sur ses pas."

Le discours de M. Lloyd George a été fort applaudi.

Lord Robert Cecil avait déclaré auparavant que cette menace de grève pouvait être comparée à une insurrection qui n'aurait que de mauvais résultats et pour le pays et pour les ouvriers eux-mêmes. Le travail, ajouta-t-il, a déjà prouvé son incapacité à gouverner.

LE VATICAN ET L'IRLANDE.

Rome, 19—On annonce de source autorisée que l'information selon laquelle le Vatican veut se maintenir étranger à la question irlandaise est parfaitement exacte en substance.

Il s'agit d'une question politique, et par conséquent le Saint-Siège n'estime pas utile ni nécessaire d'intervenir.

Quant aux détails publiés à l'étranger sur un entretien entre M. Balfour et le Pape, on observe la plus grande réserve au Vatican et on semble considérer comme peu respecteuse envers les deux interlocuteurs toute affirmation ou indiscrétion relative à une conversation particulière entre le Souverain Pontife et le ministre anglais.

Du reste, la pensée du Pape sur la question irlandaise peut aujourd'hui encore se résumer dans le discours qu'il adressa aux pèlerins à l'occasion de la béatification du bienheureux Plunkett. On se souvient que le Pape formula le voeu que l'Irlande puisse réaliser ses justes aspirations sans manquer en rien à ses devoirs. Il est donc évident après cela que les injustices et les violences de ceux qui, de quelque côté que ce soit, participent au conflit actuel entre l'Irlande et l'Angleterre ne peuvent pas être approuvés par le Souverain Pontife.

Les religieux en France.

Paris, 19—Il y a environ 15 ans le Conseil municipal de Calais, qui était alors composé en grande partie de socialistes, remplaça dans les hôpitaux de la ville toutes les religieuses par des infirmières laïques. Un médecin de la ville, qui est aussi un échevin, a été nommé par ses collègues pour faire un rapport spécial sur les résultats de cette expérience. La conclusion à laquelle ce médecin est arrivé est qu'il serait plus avantageux à la ville de faire revenir les religieuses. Quoique le Conseil de Ville, ne soit pas aujourd'hui composé d'un très grand nombre de catholiques il a été décidé que l'on ferait revenir les Religieuses dans les hôpitaux de la ville.

Douze millions d'orphelins.

Paris, 18 — Douze millions d'enfants en Europe ont perdu soit leur mère et même les deux pendant la guerre. Ce sont des chiffres que donne la Croix Rouge americaine pour 18 pays.

La Russie est en tête avec 4,000,000 et l'Albanie est le deuxième sur la liste avec 17,000.

Autour de la Ferme

Les moutons en automne.

C'est en automne que se fait la lutte, et comme l'état dans lequel se trouvent les brebis et le bélier à cette époque à cette époque a un effet très marqué sur le nombre des agneaux et sur la vigueur de ces agneaux, *C'est le moment qui détermine le succès ou l'insuccès de l'année suivante.* Si le troupeau est maigre et en mauvais état, les agneaux seront peu nombreux et faibles; il en aura de même si les brebis sont trop grasses et paresseuses.

Sevrage.—Sevrez les agneaux deux mois environ avant que les brebis soient remises au mâle. Donnez aux agneaux des pâturages séparés. Il sera nécessaire de traire à la main deux ou trois fois les brebis fortes laitières pour conserver leur pis en bon état. Ne laissez jamais les agneaux revenir téter leur mère une fois qu'ils en on été séparés, par le lait qu'ils ne tirent pas régulièrement leur fait du mal.

Mise en condition.—On appelle ainsi le système qui consiste à donner aux brebis une ration supplémentaire avant l'accouplement. Si elles gagnent en poids à ce moment et qu'elles soient très vigoureuses, elles auront plus nombreux et plus vigoureux. Sur les fermes de l'Ouest, les agneaux trouvent généralement à cette époque une abondance de nourriture sur le chaume. Si à cause du manque de culture, du retard dans le battage ou d'autres causes, il est impossible de laisser le brebis courir sur le chaume, alors il faudra leur fournir un pacage supplémentaire. Dans tous les cas un pacage succulent de navette ou un regrain de trèfle met les brebis en conditions beaucoup plus vite que le fourrage sec qu'elles trouvent sur le chaume. Il n'est généralement pas nécessaire de donner du grain mais si le pacage fait défaut, il vaut mieux en donner que de laisser les brebis maigrir

Le bélier.—Tenez le bélier séparé des brebis à partir du 1er septembre jusqu'au moment de la lutte. Ne le surchargez pas de gras au point de le rendre paresseux. Tenez-le en bon état prospère et modérément gras. Il est bon de donner un peu de grain à cette époque en plus du pacage. Un mélange de son et d'avoine convient très bien.

Le meilleur moyen de féconder un troupeau de brebis est de tenir le bélier séparé et de ne le laisser avec le troupeau qu'une heure par jour environ. Surveillez-le pendant ce temps ne le laissez lutter chaque brebis qu'une seule fois et tenez note de chaque accouplement. Cependant dans l'Ouest avec le manque actuel de main-d'oeuvre, ce sont là des précautions bien difficiles à prendre, et on sera obligé de laisser le bélier avec le troupeau. On peut mettre un bélier adulte pour trente à trente-cinq brebis et un agneau bien développé pour vingt à vingt-cinq brebis.

C'est un bon système que de peindre le poitrail du bélier avec une matière qui marquera la brebis à chaque lutte. Si l'on change la couleur toutes les trois semaines on peut facilement voir combien de brebis reviennent au mâle.

La date à laquelle les brebis doivent être luttées dépend des conditions dans lesquelles elles doivent agneler au printemps. Une brebis met bas cinq mois moins cinq jours à partir de la date de la lutte. Si l'on met le bélier avec le troupeau vers le 1er novembre on aura ainsi des agneaux vers les derniers jours de mars et le commencement d'avril.

C'est une époque satisfaisante sur la ferme ordinaire, où l'on peut abriter les agneaux en cas de mauvais temps. Dans les circonstances ordinaires, il suffit de les abriter sous un hangar à cette époque. Lorsque les moutons doivent agneler en plein air, ils ne sont prêts à la lutte que vers le 1er décembre.

Le lavage d'automne.—Sans être aussi essentiel que le lavage de printemps, le lavage d'automne fait beaucoup de bien. Il est possible que les tiques soient alors peu nombreux, mais ils le deviendront si on les laisse se multiplier et ils causeront beaucoup de souffrance aux moutons avant l'époque du lavage du printemps. Servez-vous d'un lavage préparé, bien connu, et plongez les moutons entièrement dans la solution.

W.C.. McKillican
Régisseur, ferme expérimentale de Brandon, Man.

Engraissement en épinette.

Qu'est-ce que c'est? C'est la méthode qui consiste à tenir les volailles dans de petites cages pendant la dernière période d'engraissement avant de les tuer pour marché.

Quels sont les avantages? Les oiseaux restent tranquilles, sous contrôle et ne gaspillent pas de chair. Ils ne se durcissent pas les muscles par des mouvements inutiles. La viande faite pendant le procédé de finissage est celle qui coûte le meilleur marché de tout le poids de la volaille. Elle augmente la valeur de l'oiseau entier de 10 à 25 pour cent.

Comment fait-on l'épinette? On peut faire une épinette provisoire avec n'importe quelle caisse d'emballage, il vaut mieux faire une bonne épinette qui durera. Les épinettes d'emploi général mesurent six pieds de long et seize pouce de large par vingt pouces de haut et sont divisées en trois compartiments. Elle sont faites de lattes clouées sur un cadre léger.

Quelle sorte de volaille? On améliore la chair de tous les oiseaux par ce procédé. Ce sont les cochets du type à toutes fins et des races lourdes qui donnent les meilleurs résultats.

Quelle est la meilleur nourriture? Les grains finement moulus, mélangés avec du lait donnent les meilleures rations. L'avoine, l'orge, le blé d'Inde et le sarrasin sont tous bons. Deux ou trois grains mélangés ensemble valent mieux qu'un seul Les criblures de liseron noir font également un aliment bon marché et satisfaisant. Le lait, de préference le lait sûr ou le lait de beurre, est très bon en mélange à la nourriture.

Autres points utiles. Ne nourrissez pas les oiseaux pendant vingt quatre heures avant de les mettre en cages et ne leur donnez ensuite que très peu à manger pendant plusieurs jours. Laissez-les avoir faim pendant deux ou trois jours, puis augmentez graduellement jusqu'à ration complète. Donnez alors deux repas par jour, juste assez à chaque repas pour qu'ils ne laissent rien. Nettoyez après chaque repas tout ce qui reste dans l'auge. Saupondrez les oiseaux avec de la poudre à poux avant de commencer et encore une fois avant de les tuer. Tuez en saignant par la bouche, en perçant la cervelle. Plumez, séchez et refroidissez avant d'emballer. Ecrivez à la ferme expérimentale pour demander le bulletin no.88, pour renseignements plus détaillés.

F. C. ELFORD
Aviculteur du Dominion

Une récolte abondante.

La moisson bat son plein sur toute l'étendue du Manitoba, et dans l'est de la Saskatchewan, nous apprend le rapport d'hier des chemins de fer canadiens nationaux, et le grain déjà coupé assure le meilleur rendement depuis cinq ans. La température favorable de ces dernières semaines a considérablement amélioré la condition de certains champs que les cultivateurs ne croyaient pas devoir donner la semence et payer le coût de l'ensemencement et dont le rendement sera satisfaisant. Les grains semés en retard vont aussi proudire beaucoup plus qu'on s'attendait, grâce aux ondées des dix derniers jours. La récolte est merveilleuse dans la Saskatchewan et l'Albert tout le long de la ligne C.N.R., de North Battleford à Edmonton, et surtout dans les districts de Lloyminster, Vermillonet Vegreville: Le blé a quatre pieds de haut, les épis sont lourds et le rendement sera de 40 et 45 boisseaux à l'acre à maints endroits. La moisson est générale cette semaine.

Les conditions se maintiennent favorables dans tout le district d'Edmonton et le long de la ligne Saskatoon, où les conditions étaient des plus mauvaises au cours de la longue sécheresse, il s'est produit une amélioration sensible durant la dernière quinzaine, et les champs qui promettaient à peine 3 à 4 boisseaux vont donner 8 à 10 boisseaux.

La partie sud et est du Manitoba est en pleine moisson, et le rendement est excellent. Cinquante pour cent du blé a déjà été coupé et dans quelques localités une bonne partie a été battue Portage-le-Prairie, Gladstone, Neepawa, Dauphin Carberry, Rossburn, Yorkton et Canora font rapport de conditions favorables de température, et la moisson se fait rapidement partout. Le rendement pour tous les grains dans ces districts de grande production, est bon ou excellent.

Le district de Prince Albert et celui de la rivière Carrot en entier, aura aussi une récolte très abondante. Le dommage causé n'est nulle part notable. A peine quelques localités souffrent un peu de la rouille des grains semés tard. L'apparence générale tend à réjouer les prévisions des experts et des pessimistes qui que les conditions désespérantes du mois de juillet se sont changées en un état plus que satisfaisant.

Les Irlandais maintiennent l'ordre.

Dublin, 17—Les volontaires de la République irlandaise ont eu beaucoup de succès, samedi et dimanche pour maintenir l'ordre et disperser les foules. Cela prouve que les troubles ne sont pas tous fomentés par les Sinn Feiners.

Les troubles de la semaine dernière ont été la conséquence de deux morts, celle d'un nommé Farrell et celle de Patrick Lynch, qui a été tué, samedi soir. Selon le témoignage de ses deux soeurs, les soldats auraient enlevé Lynch de sa maison et l'ayant emmené un peu plus loin ils l'auraient assassiné.

Troubles à Limerick.

De nouveaux troubles ont eu lieu à Limerick, à la suite d'un attentat contre un homme de police par un citoyen. D'autres disent que sa mort est accidentelle, en représailles la police a incendié plusieurs maisons.

Plusieurs dépèches indiquent que la grève de la faim a repris dans plusieurs prisons d'Irlande.

Une trentaine d'hommes armés ont pénétré dans le château de Dublin, malgré les gardes, et y sont demeurés quelques minutes sans ne-rien enlever. Le portier fut adossé au mur par un des bandits tandis que les autres pénétraient à l'intérieur.

On ne connait pas le but de cette tentative.

Trouvé coupable.

Terence MacSweeny, lord-maire de Cork, a été trouvé coupable par une cour martiale d'avoir en sa possession le code secret de la police.

Il a été trouvé coupable aussi d'avoir en sa possession une copie de la résolution par laquelle la Corporation de Cork déclare son allégeance au Dail Eirean ou Parlement Irlandais.

Le procès a été conduit sous l'empire des lois du Defence of Realm Act. On prononcera la sentence plus tard.

Le lord-maire refuse d'obeir aux ordres de la cour qu'il déclare illégale, n'ayant aucun pouvoir de la république.

Expulsé de la Chambre des Lords.

M. Alexander M. Carlisle, un Irlandais éminent de Belfast, membre du Conseil privé, vient d'être privé de ses privilèges à la Chambre des Lords, à la suite d'une résolution adopté par ceux-ci, qui avait été présentée par lord Curzon, le Secrétaire des Affaires étrangères, qui accuse M. Carlisle d'avoir insulté la Chambre.

Au cours d'un débat, le 9 août, à la Chambre des Lords, sur le Bill des Armes d'Irlande, M. Carlisle a protesté en disant: "Si vous passez ce Bill, vous tuerez l'Angleterre et non l'Irlande."

Carl Curzon a demandé alors que cette insulte soit réparée, mais M. Carlisle a refusé, disant qu'il n'avait pas offensé le roi, mais les Lords "ce qui est différend."

Pour et contre Mgr Mannix.

Sydney, 17—Les partisans de Mgr Mannix, et ceux de Lloyd George et du Premier Ministre Hughes, tiennent chacun de leur côté des assemblées de protestations.

Les catholiques sont pour Mgr Mannix et leurs orateurs déclarent que le traitement infligé à Mgr Mannix est une insulte au catholicisme.

Plusieurs résolutions ont été adoptées en envoyées à Lloyd George, demandant la liberté de voyage pour l'archevêque australien.

De leur côté, des partisans de Hughes ont tenu des assemblées protestant contre la conduite insidieuse de Mgr Mannix qui veut provoquer une révolte contre l'autorité impériale.

Le code du Roi.

Londres, 17.—Par une ironie vraiment cynique, les Sinn Feiners se sont servis du code télégraphique privé du Roi pour envoyer à Mgr Mannix leurs bons souhaits à l'occasion de sa venue en Irlande.

Sa Grandeur venait de s'embarquer sur le dreadnought qui devait le débarquer en Angleterre quand arriva le message sur le marconi. Soupçonnant quelque chose, l'opérateur fit venir le capitaine et c'est alors qu'on s'est apperçu de la fraude. Une enquête sera faite pour découvrir comment les Sinn Feiners ont pu se procurer le code privé du Roi lui-même.

Un français élu.

Paris, 18.—Les dernières élections administratives dans la Sarre ont rempli les journaux allemands d'une humeur chagrine. Les anciens partis d'avant-guerre ont été en grande partie balayés par des hommes nouveaux peu au courant des affaires."

La circonscription de Sarrelouis, en particulier, a élu la liste de von Boch, partisan de relations amicales avec la Commission interalliée, et elle a choisi comme député le seul Français qui soit éligible dans la Sarre, en vertu des prescriptions du traité de paix.

Nos produits à la merci de l'Angleterre.

Londres, 21—Le projet de loi tenant à maintenir la régie des denrées alimentaires a subi la deuxième lecture. On s'y oppose avec énergie. Ceux qui ont à coeur les intérêts du Canada, prétendent que en effet mettra les produits canadiens sur les marchés anglais à la merci de cette régie.

Le "Morning Post" remarque:

"Le Canada réclame le droit du libre échange avec ses clients anglais, droit que le projet lui enlèverait. Son premier ministre, fils d'un fermier écossais, est capable de se mesurer avec M. McCurdy. Le Dominion a le bonheur d'avoir à son service des orateurs puissants aux deux chambres britanniques. Mais il est à croire que les liens de partis sauront les faire taire lorsqu'il s'agira d'appuyer le premier ministre. Le meunier britannique est actuellement désireux d'acheter librement le blé canadien tandis que les marchands demandent également l'orge, l'avoirne, etc.

"Sir Thomas Mackenzie, haut commissaire démissionnaire de la Nouvelle-Zélande, à une assemblée d'adieu, l'autre pour, déclara en parlant du commerce entre la Grande-Bretagne et la colonie que la situation quant à la viande et à la laine était sérieuse.

"Ici, le peuple ne peut obtenir de viande à cause de l'immobilisation des denrées. Le détournement de ce commerce vers les Etats-Unis entrainera probablement une alliance commerciale entre la Nouvelle-Zélande et l'Amérique. Actuellement, l'importation des viandes de l'Argentine est autorisée.

LA SUPRÉMATIE DES MERS.

Ottawa, 19.—Le haut commissaire commercial canadien au Royaume-Uni, M. Harrison Watson souligne, dans un rapport au gouvernement, le succès de la métropole à reconquérir sa suprématie d'avant-guerre.

Il y a un an, dit ce document, le jaugeage des Etats-Unis en fait de construction maritime excédait d'un million 350,000 tonnes celui de l'Angleterre. Aujourd'hui c'est l'inverse: le surplus du dernier pays est d'environ un million 470,000. L'accroissement extraordinaire de construction maritime en Amérique durant la guerre résultait de circonstances uniques, qui n'existent plus pour la plupart.

La cathédrale de Reims.

Paris, 23.—Une proposition de loi tendant à autoriser une souscription nationale pour la restauration de la cathédrale de Reims vient d'être déposée sur le bureau de la Chambre, par M. Ambroise Rendu.

Cette souscription serait ouverte en France et dans les colonies le 11 novembre prochain et serait close deux mois après. L'Etat, y figurerait pour une somme de cinq millions.

Aux termes de la proposition, une partie de la somme recueillie serait consacrée à la fondation à Reims, d'écoles professionnelles destinées à former les sculpteurs sur pierre et peintres verriers qui auraient pour mission immédiate de travailler à la restauration de la cathédrale, et qui, par la suite seraient affectés à la restauration des monuments historiques de la France.

—On annonce, de Budapest, que le comte Sonis, ancien ministre des Affaires étrangères pour la Hongrie, est nommé ministre de ce pays près le Saint-Siège.

—Un nouveau journal catholique de langue française, "l'Ere nouvelle de l'Afrique du Nord" est lancé, en Tunisie, et parait à Tunis même.

—Le lord-maire de Cork, Terence MacSweeney, a été déporté en Angleterre hier matin après avoir été trouvé coupable de sédition par une cour martiale.

—On ne mettra pas d'embargo sur le grain venant des Etats-Unis et passant par les ports canadiens selon une dépêche de Sir George Foster à la Commission du Havre de Montréal.

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI LE 23 AOUT

BLE	
No 1 Nord décharge	271[illegible]
No 2 Nord déchargé	268[illegible]
No 3 Nord déchargé	264[illegible]
No 4 Spécial	246[illegible]
No 5 Spécial	236[illegible]
No 6 Spécial	226[illegible]
Track	271[illegible]
Screenings	[illegible]

AVOINE	
No 2 C. W. décharge	[illegible]
No 3 C. W.	[illegible]
Fourrage No 1 Ex	[illegible]
Fourrage No 1	[illegible]
Track	[illegible]

ORGE	
No 3 C. W.	139
No 4 C. W.	133
Fourrage	117
Track	139

LIN	
No 1 C. W. décharge	3.50
No 2 C. W.	3.44
No 3 C. W.	3.[illegible]
Rejeté	[illegible]
Track	[illegible]

SEIGLE	
2 C. W.	1.97

"Décharge" veut dire décharge à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI LE 23 AOUT

"Steers."—	
Excellent	10.50—11.00
Bons	7.50—9.50
Moyens	6.00—7.00
Ordinaires	5.00—5.75
"Feeders"—	
De choix	6.50—[illegible]
Bons	5.00—5.75
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	6.00—6.50
Bons	[illegible]—5.50
"Bulls".—	
Bons	5.75—6.25
Ordinaires	4.25—5.25
Taures: De boucherie.—	
Excellents	9.00—10.00
Bons	6.00—6.50
Veaux.—	
De choix	10.00—11.00
Bons	8.00—9.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Cochons.—	
Choix	19.50—20.00
Lourds	17.50—18.00
Legers	17.00—18.00
Truies	15.00—16.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	5.50—6.50
Bonnes	6.00—5.00
"Canners" et "cutters"	3.00—3.50
Moutons.—	
Bons	$8.00—$8.50
Ordinaires	$5.50—$5.50
Agneaux	$11.00—$11.00
Ordinaires	$8.00—$8.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au detailleur—	
Frais ponus	53—[illegible]
Beurre.—	
Crêmerie. Aux détailleurs	$.59—.62
De ferme. Aux cultivateurs	.47—
Patates. Le minot, détail	3.00
Navets. Le cent	4.00
Betteraves, le cent	4.00
Oignons Texas	5.00
Farine—	

Conformément à l'arrete gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses, sac de 98 liv.	$7.40
Five Roses. 2 sacs de 49 liv.	$7.50
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	$7.60
Purity Sac de 98 livres	$7.40
Purity. 2 sacs de 49 livres	$7.50
Purity. 4 sacs de 24 livres	$7.60
Royal Household. Sac 98 liv.	$7.40

Feuilleton de La Liberté. No 5

"ALORS, ILS LE RECONNURENT"

PAR

Joseph des Verrières

Ce n'était pas, d'ailleurs, une aumône que Jeanne voulait demander. Elle gardait trop de confiance en l'avenir. Mais elle espérait, du moins, emprunter ici ou là quelques pièces d'argent sur le prochain salaire de Jacques. Le prochain salaire de Jacques! On serait tenté de sourire de cette ga- pourtant assurée que ces pau- rantie dérisoire. Jeanne était vres gens s'en contenteraient. Ils savaient fort bien qu'ils couraient le risque de ne recouvrer jamais leurs modestes avances. Ils acceptaient simplement cette éventualité comptant, au jour du besoin, être secourus à leur tour. S'ils ne faisaient pas une aumône, c'était moins encore une affaire; mieux que cela: une charité. C'est pourquoi Jeanne avait confiance; et si invraisemblables que paraissent cette générosité, d'une part, cette confiance, de l'autre, rien ne saurait mieux révéler cette large fraternité qui, en dépit des mesquines querelles inévitables, et si l'on excepte certains caractères foncièrement égoïstes, unissait ces âmes simples.

Jeanne se rendit donc chez les moins pauvres de ses voisins et chez ceux que le hasard l'avait amenée à coudoyer plus souvent peut-être que les autres. Rarement elle était entrée dans ces taudis, pour lesquels, avec son goût d'ordre et de propreté, elle éprouvait une répulsion instinctive. Mais elle n'en était plus à s'arrêter à présent à de semblables impressions. Elle vit d'abord la vieille Clairon, qui avait la réputation de thésauriser, et qui ne sut que greindre et lever au ciel ses yeux glauques dès qu'elle eut compris, non sans peine, de quoi il s'agissait. Il semblait que cet insuccès dût décourager la tenace espérance de Jeanne Mais ailleurs elle fut plus heureuse. Une femme qui vivait seule, pendant que ses trois fils se faisaient une ignoble renommée dans les prisons et dans les bouges, lui remit dix francs, une fortune. Une famille, où les enfants étaient nombreux, proposa d'adopter aux repas, pour quelques jours, l'une des filles, Claudette ou Adèle. Le mère accepta, non sans un serrement de coeur, et ce fut Adèle qu'elle céda. Ailleurs, elle recueillit quelques pièces de monnaie; une mère de famille, au retour du marché, lui apporta des provisions; et, grâce à toutes ces largesses, ils purent passer quelques jours encore.

Pourtant, avant d'atteindre l'extrême degré de la misère, avant de devenir l'être errant et désespéré—moins rare qu'on ne l'imagine en nos cités ouvrières,— tourmenté de cette unique pensée: trouver du pain, Jacques Gérard voulait recourir à une ressource suprême. Il avait bien le droit lui aussi, de réclamer l'appui de cette société mauvaise qu'il commençait à détester de tout son pouvoir. Puisqu'elle avait encore songé, cette société égoïste, à organiser une officielle bienfaisance c'était bien le moins qu'il en vint un peu jusqu'à lui des miettes du banquet où tant d'autres s'asseyaient largement. Jacques se disait cela, dans son exaspération; et, ce soir-là l'un des derniers soirs de septembre, il le répétait tout haut dans la mansarde, avec des intonations amères.

Mais il ne disait pas j'irai, je ferai, je parlerai, ayant perdu, à force de découragement, ce ressort suprême, cette énergie si simple d'exécuter ce qu'il ne cessait de résoudre. Ce fut Jeanne qui dit alors simplement:

—J'irai demain au Bureau de bienfaisance.

Ces mots n'apaisèrent point le père, qui continua de monologuer tout haut, comme à demi fou. Depuis longtemps, les enfants dormaient dans la pièce voisine, d'un sommeil hanté de cauchemars, et Jacques parlait toujours, dans l'obscurité, auprès de sa pauvre femme, exténuée et muette. Elle essaya de le calmer, de l'étreindre de ses caresses, de l'encourager doucement. Mais rien n'apaisait l'irritation de Jacques Gérard, poussée jusqu'à son paroxysme. Alors, elle se mit à pleurer. Et, du plus intime de son coeur, comme ils l'avaient fait ensemble trois mois auparavant, mais seule cette fois et silencieusement, elle jeta vers Celui en qui elle croyait, dont elle savait que la force même habitait en elle pour la soutenir, un de ces cris de détresse immense qui ne peuvent pas ne pas monter vers la pitié infinie du Dieu des misérables.

Le lendemain, dès le matin, accompagnée de ses enfants, la mère se dirigeait vers la mairie du IIIe, au centre du quartier, en cet extraordinaire carrefour qui s'appelle la place du Pont. Là se rencontrent et se croisent sans relâche les flots d'ouvriers et de promeneurs, de voitures et de tramways qui s'écoulent par les splendides artères du nouveau Lyon, par les rues populeuses ou les ruelles mal famées. Le cours Gambetta, le cours de la Liberté, la rue de Marseille et la grande rue de la Guillotière, la rue Moncey et la rue Marignan débouchent de toutes parts sur la place trop étroite, y jetant pêle-mêle leur population composite. Venant par la Grande Rue, Jeanne put atteindre la mairie sans avoir à traverser l'encombrement de la place. A l'entrée se tenait un groupe d'hommes et de jeunes gens, avec ce costume débraillé, cette face de sensualité et d'indolence, cette attitude dégingandée qui caractérise l'"apache". Ils dévisagèrent crûment la jeune femme, tandis qu'elle passait au milieu d'eux, gênée par ces regards mauvais, qui devinaient trop bien sa détresse, et souffrant de sentir ce secret livré à de tels inconnus au bas de l'escalier, elle lut sur les murs des indications qui la guidèrent. Au deuxième étage, elle poussa une porte et se trouva dans un bureau qui rappelait celui de la maison Faber, Morel et Cie. Assis sur des banquettes, des hommes et des femmes attendaient leur tour. Elle s'assit à leur suite et entendit, l'un après l'autre, ceux qui passaient avant elle exposer à l'employé leurs misères et leur demande.

Et cela lui fit mal de voir ces confidences tomber dans la vulgaire publicité de cette salle, livrées à la curiosité blasée de tous ceux qui se trouvaient là.

De nouveaux arrivants survenaient, auxquels elle céda son tour, au grand étonnement de ces habitués de la maison, afin de rester la dernière et que personne ne l'entendît. Mais, comme il en arrivait toujours, elle dut se résigner à ce sacrifice; et, se levant enfin, avec André silencieux et les deux fillettes qu'elle tenait par la main, elle s'avança vers l'homme à binocles, qui, derrière le guichet, dévisageait sa misère avec des yeux vitreux et blasés où il ne passait plus, à force d'habitude, la moindre lueur de pitié profonde.

—Voilà trois mois, balbutiait Jeanne, que mon mari n'a plus de travail.....

Avec trois enfants à élever..... Nous sommes à bout.....

Sa gorge se serrait et sa parole devenait rauque.

—Comment vous appelez-vous? dit-il.

—Gérard, rue Sébastien Gryphe, 83, reprit-il.

—Bien.

Et il nota ces renseignements Puis, brusquement, relevant la tête et fixant son regard froid dans les yeux de la pauvre femme, il osa poser cette question, dont il ne faut pas se lasser de s'indigner, parce qu'elle représente la plus honteuse tentative de chantage dont notre époque puisse donner le spectacle, cette question qui devait montrer à l'épouse de Jacques Gérard que le faible, le malheureux est bien l'éternel désarmé en face des caprices des puissants dont il a besoin, et si habituelle, pourtant, si fréquente, que les pauvres, les vrais pauvres, ne s'en étonnent presque plus et la considèrent déjà comme une chose quasi naturelle:

—Vous avez trois enfants, dits-vous. *Quelle est l'école qu'ils fréquentent?*

La mère ne comprit pas tout d'abord ce que signifiait l'odieuse demande, et ce fut d'un ton étonné qu'elle répondit:

—L'aîné, peut-être, n'ira plus en classe, le père lui cherche une place; les deux petites vont au "groupe" de l'avenue des Ponts.

—Où allait-il en classe, alors l'aîné? continua d'interroger l'officiel préposé à la bienfaisance municipal.

Cette fois, Jeanne avait compris. A son tour, elle regarda fixement cet homme, contre qui son instinct de mère se mettait en défense, et elle dit d'une voix presque agressive:

— Chez les Frères, rue du Béguin.

— Alors, fit l'homme sèchement, je le regrette pour vous, mais nous ne vous connaissons que deux enfants. Nous n'avons pas de secours à vous remettre pour l'aîné.

Elle attendait cette réponse Elle sentit la tentation pénétrer jusqu'à l'intime d'elle-même.

Mais ce n'était pas en vain que, la veille, elle avait jeté vers le ciel son appel désespéré; en cet instant précis, la Providence répondait à sa prière. Elle ne le savait pas, sans doute, elle qui avait demandé peut-être de ne pas porter plus longtemps le poids trop lourd de sa misère. Mais Dieu l'exauçait pourtant en lui donnant le courage de refuser le pain trop amer qu'on lui offrait, de garder à son fils du moins l'idéal et la foi dont elle vivait elle-même et qui le rendraient capable de se faire un jour pour eux tous le soutien et la lumière. En un éclair de pensée, elle rappela à elle-même toute son âme de croyante, ses souvenirs d'enfance, l'image de sa propre mère, puis elle dit froidement à l'homme:

— Ce sera come vous voudrez.

Celui-ci comptait devant elle l'argent qu'il lui remettait. Une plaisanterie traversa son esprit et éclaira d'un ricanement son visage glabre:

— Puisque l'autre va chez les "curés", dit-il, c'est à eux de s'en occuper.

Une immense envie la saisit de prendre cet argent pour le jeter au visage de l'employé. Mais c'était une fierté dont elle n'avait plus le pouvoir.

Ces pièces étalées là, c'était pour quelques jours l'existence assurée, c'était le salut peut-être. Sans dire un mot et courbant la tête sous le regard railleur qu'elle sentait peser sur elle, elle prit les pièces une à une, puis, poussant devant elle ses enfants, pâle et fière, elle sortit.

CHAPITRE V

Horizons nouveaux

Deux jours après la scène que nous venons de raconter, inquiet au sujet de Gérard, dont il n'avait plus de nouvelles, M. Vergier se dirigeait, par une matinée brumeuse, vers le sombre logis de la rue Sébastien Gryphe. Il connaissait et comprenait trop bien ces sentiments obscurs, cette fierté et cette honte qui s'élèvent dans l'âme du pauvre pour avoir été surpris de ne pas revoir l'ouvrier. C'est un rôle ingrat et malaisé que celui de bienfaiteur, et M. Vergier ne l'ignorait pas. Il accomplissait avec joie se tâche modeste, sans jamais demander, pour prix de ses charités, un sacrifice aux consciences, même s'il les croyait égarées, et sans attendre de reconnaissance Pourtant, il n'était pas un pessimiste, il n'était pas de ces sages qui se piquent orgueilleusement de croire à l'universelle méchanceté des autres; tout au contraire, il avait la conviction que le monde est encore habitable et que l'humanité, somme toute, progresse lentement. On a vu qu'il applaudissait à tous les généreux efforts des hommes du peuple pour s'organiser par eux-même et améliorer leur sort. Il avait confiance dans le succès de ces initiatives. Mais, se souvenant de la parole divin: "Il y aura toujours des pauvres parmi vous", il se vouait de tout son grand coeur à cette oeuvre toujours nécessaire, parce qu'elle s'appelle d'un nom qui signifie amour: la charité.

On le reçut avec joie et avec gêne. Mais à peine se fut-il assis qu'il dit simplement:

— Je vous apporte une bonne nouvelle, Monsieur Gérard. J'ai pu vous trouver du travail

Il y eut une seconde de saisissement et de silence. Ils souffraient depuis si longtemps qu'ils avaient perdu tout espoir. Ils étaient comme impuissants à comprendre d'un seul coup la réalité inattendue des paroles de l'industriel.

— Du travail?..... Une place? ....dit enfin Jacques, les mains tremblantes.

M Vergier répondit:

— J'ai promis que vous vous présenteriez ce soir aux chantiers de Navigation Nantes-Lyon-Marseille. Ces chantiers se trouvent sur la rive du Rhône, au-dessous du confluent. Vous n'avez qu'à remettre cette carte au directeur.

Ils écoutaient avec une avidité anxieuse comme pour bien recueillir la moindre de ces paroles plus précieuses que l'or. Et le père, poussé par une émotion indéfinissable dans laquelle se fondait toute l'amertume des jours de souffrance, étreignit les mains de l'industriel en répétant d'une voix profonde:

— Oh merci, Monsieur Vergier, merci!

Lui aussi, M. Vergier, était ému; il laissa ses mains dans celles de Jacques, et lui dit ces simples mots où perçait quand même un reproche attristé, avec un regret lointain de sentir toujours entre eux une infranchissable barrière, de ne pouvoir jamais donner vraiment son coeur:

— Pourquoi donc..... Pourquoi donc n'êtes-vous pas revenu?

Jacques ne répondit pas. Et déjà M. Vergier s'arrachait à leur reconnaissance impuissante; il eut pour les petits un sourire et une caresse, et en quittant la demeure où il laissait tant de joie, il répétait encore:

— Non....., non..... ne me remerciez pas .... Je ne vous demande qu'une chose..... Quand je pourrai vous être utile, n'hésitez pas à revenir.

Le repas fut empreint d'une joie incertaine. Après tant de jours d'alarmes et de silence, ils ne savaient plus retrouver la tranquillité heureuse d'autrefois. Le visage de Jacques, transfiguré tout à l'heure, avait repris son masque soucieux et sombre. Il leur restait la crainte vague d'une désillusion nouvelle; ils n'osaient pas se réjouir avant d'avoir touché du doigt la réalité de ce bonheur.

Mais non: ce n'était pas une vaine espérance. Jacques Gérard entra, la semaine suivante, aux chantiers de la Compagnie Nantes-Lyon-Marseille. C'était là que se construisaient puis venaient s'échouer pour être réparés, ces magnifiques bâtiments, véritables paquebots, qui, d'un bout à l'autre de la France, à travers le réseau de nos canaux ou de nos fleuves attestaient la prospérité de la riche Compagnie. Une plage de sable qui s'étend le long du Rhône formait le chantier; tout auprès, le hall de l'usine complétait l'installation. Couchés à sec sur ce rivage, les bâtiments en cours de réparation étalaient au soleil leurs carcasses rouillées. Durant tout le jour, les berges voisines retentissaient du bruit sourd et régulier des marteaux, et l'écho en montait par intervalles jusqu'à la colline de Sainte-Foy, dont les villas étagées dominent le cours du Rhône, le faubourg et la plaine.

Gérard allait rencontrer là des camarades bien différents de ceux qu'il avait connus jusqu'alors. Les aspirations indécises qui s'éveillaient parfois parmi les ouvriers des Câbles électriques trouvaient ici leur précision et leur emploi, grâce à un groupement puissant et homogène, avec lequel la Compagnie avait dû compter: le Syndicat. On gardait encore au chantier le souvenir d'une implacable grève qui, deux ans auparavant, avait mis aux prises la toute jeune organisation ouvrière et la haute administration de la Compagnie intéressée à briser cette force nouvelle. Le sang avait coulé; mais la victoire, après deux mois de privations et d'efforts, était restée au Syndicat. Aujourd'hui la paix était faite, incertaine toujours, et sans cesse compromise. Car les haines tenaces n'avaient pas désarmé, et c'était plus qu'une grève, plus qu'une émeute qu'on se vantait de préparer au Syndicat, c'était la lutte suprême et la révolution.

(*A SUIVRE*)

AVIS AUX CREANCIERS—Concernant la succession de William James Rogers, autrefois du bureau de poste de Giroux, dans la province du Manitoba, décédé. Toutes réclamations contre la dite succession devront être envoyées à la soussignée au bureau de poste de Giroux, dans la province du Manitoba, le ou avant le 1er jour d'octobre A.D. 1920. Tillie Martha Rogers, Exécutrice.

Quel est le septième roi des lapins?— LapinVII.— Le dixième?.— LapinX.

* * *

Quel est le comble.— De l'amabilité?— Caresser une idée.

LA TOMBOLA

La tombola au profit des orphelins et vieillards de l'hospice Taché a été un franc succès. Qu'on en juge par la recette nette: $3,375.70 Cela, en deux jours. Merci et félicitations à la charité populaire qui a su comprendre son devoir et chaleureusement répondre à l'appel des bonnes religieuses.

Les prix

1. Harmonium, Mr Lauzon, 95 Rue Luxton, Winnipeg.
2. Cravate, Mr. E. Gagnon, Rue Aulneau, St. Boniface,
3. Sacoche, Mme. Biron, 473 Rue Langevin, St. Boniface,
4. "Thermos-Bottle", Mr. Caze, Hôpital St. Boniface,
5. Manteau Mr Morissette, Fannystelle, Man.
6. Cravate, Mr. A. Price 97 Sehrbrooke Winnipeg
7. Bureau de toilette Mr. Bouer, 182 Wainut St.
8 Casserole, Mr Miller, 47 Rue Bertrand,
9. Service à thé, Mr Fortin, 19 Rue Bertrand.
10. Coussin, Mr Laurie, 5 Rue Dubue
11. Cravate, Mr Pelissier, 723 Rue Furby.
12. Chaussettes, Mr. Hébert 414 Rue Tacué.
13. Tapis, Mr Bélanger, West Selkirk.
14. Hamac, Mr. A. Goulet, 32 Rue Victoria, Norwood,
15. Cravate, Mr. Heyser, 64 Rue Victoria,
16. Robe tricotée, Mme Pariseau, 138 Rue Valade.
17. Chaussettes, Mr P. Cormier, Lasalle,
18. Robe de voiture, Mr. Laberge, 128 Rue Dumoulin,
19. Cravate, Mr. Brunelle, 103 Lorne Ave.
20. Coussin, Mr. Cottelin, 275 Rue Newton, Winnipeg.
21. Tablier, Mr Lafond, Fannystelle, Man.
22. Service à depecer, Mr. Harpin, Lorette,
23. Gilet de Laine Mr Homdy, 97 Princess,
24. Tablier, Mr Dufault, 52 Rue Victoria.
25. Coussin, Mr Hoppins, Banque de Toronto,
26. Boîte à Bijoux, Mr Victor, Fort Garry,
27. Mouchoirs Brodés, Mr Deston, 46 Rue Victoria,
28. "Flash-light" Mr Siroinett, 20 Rue Victoria.
29. Encrier, Mr Heck, 318 Boyd.
30. Couvrepieds, Mme Muller, Rue Ritchot,
31. Image Encadrée, Mr Bullock, East Kildonan,
32. Peintude à l'huile, Docteur Lambert, 2 Edifice Manitoba,
33. Miroir, Mr Bénard, West Selkirk,
34. Plante, Mr Arnold, Fannystelle,
35. "Flash-light," Mr. Dugal, St Boniface.
36. Peinture à l'huile, Mr Kelly, 48 Rue Despins.
37. Portrait encadré Sa Grandeur Mgr Béliveau.
38. Image encadrée, Mr. Boxfall, 120 Rue Dufferin.
39. Chaussettes, Mr Poliquin, Transcona.
40. "Flash-light", Mr. Cellam, 695 Rue Taché.
41. Livre, Mr. Gagnon, Rue des Meurons.
42. Image Encadrée, Soeur St. Antonin.
43. Chaussettes, Mr. Piché, Fannystelle, Man.
44. Peignoir, Mr Hollebecke, 330 Rue S. Jean-Baptiste,
45. Bureau de toilette Mr Dhecre 43 Rue Desautels,
46. Image encadrée, Mr Bleau 222 Rue Notre-Dame,
47. Livre, Mr. Vaillancourt, 55 Rue Berry.
48. Jaquette, Miss R. Phillipp, 89 Rue Guay,
49. Chaussettes, Mr Huot, 101 Rue Masson,
50. Robe, Mr Dywenhie, 56 Rue Guay.
51. Fourrure, Mr Buckonan, Swift Canadian Co.
52. Empiècement, Mr Duggan, 336 Rue Ross,
53. Sac à ouvrage, Mr Pelland 110 Rue Bertrand.
54. Robe d'enfant, Mr. Verhaeghe, St Boniface.
55. Centre de table, Dr. Lambert, 2 Edifice Manitoba.
56. Couvrepieds, Mr. Piquet, Maison Vicariale,
57. Empiècement, Mr. Carrière, Transcona.
58. Chaussettes, Mr Bouchard, St. Boniface,
59. Douillette, Mr. Parent 223 Rue Oxford.
60. Empiècement Mr. O. Roy 95 Rue Luxton.
1. Couvrepieds, Mr. O. Pronoveau, 114 Rue Ritchot.
62. Habie d'enfant, Mr Parent, 323 Rue Oxford,
63. Boîte à crayons, Soeur Supérieur, Hôpital St. Boniface
64. Foulard, Mr. Bethridge, 157 Rue Alexander,
2. Habit d'enfant, Mr Parent, celle, 826 Rue Wolseley,
66. Caches oreilles, Mr. Pelland, 192 Rue Marion.
67. Poupée, Mr. Baillargeon, Rue Dumoulin,
68. Chandail, Mr. Lelin, 384 Rue Langevin.
69. Panalons, Mr. Laurin, Pinewood Ont.
70. Dessus de Bureau, Mr, E. Rougeau, 52 Rue Victoria,
71. Sac à ouvrage, Mr. Guilbault, Fannystelle,
72. Centre de table, Mr. Michock. Hospital,
73 Culottes, Mr, Schultz, 1426 Rue Main,
74. Coussin, Mr. Goudenette, 41 Rue Bertrand,
75. Chaussettes, Mr. Dufort, St. Norbert
76. Bas, Mr, A. Joyal, 36 Rue Victoria.
77. Blague à tabac, Mr. Quinton, 81 Rue Donald.
78. Coussin, Mr. Arnold, Fannystelle.
79. Pelotte à épingles, Mr. Rickard, Selkirk.
0. Cache-oreilles, Mrs, McKenzie, Ferme Youville.
81. Boîte à gants, Rév. Mr [illegible]wackman.
82. Chaussettes, Mr Piché, Fannystelle,
83. Robe de voiture, Mr Hélie, 66 Rue Provencher,
4. Robe de Chambre et chaussettes, Mr. Boels, 20 Rue Plinquet,
85. Coussin, Mr Romercher, 109 Rue Bertrand,
86. Pot à l'eau, Mr, Bell, Rat Portage Lumber Co.
87. Couvrepieds, Soeur Flore, Maison Provinciale.
88. Robe et Tablier, Mr Montgomery, Hôpital.
89. Sac à ouvrage, Mr. John Loski, Maison Provinciale.
90. Cravate, Mr. E. Gagnon, Rue Aulneau.
91. Coussin, Mr. Ratson, Golden Star Co.
92 Miroir, Mr. Couture, 466 Rue S. Jean-Baptiste.
93. Pelotte à épingles, Mr. Pickard, Luxton Garage.
94. Coussin, Mr. Cocks, 12 Rue Plinquet.
95. "Smokers Set" Mr. Villeneuve, 770 Rue Winnipeg.
96. Service de toilette, Mr. Gendron, Lorette, Man.
97. Soldats écossais, Mr. D Kercher, 165 Rue Marion.
98. Sac à ouvrage, Mr. Menrer, Selkirk, Man.
9. Service de Toilette (Bébé) Mr Marcoux, 309 Rue S. Jean-Baptiste.
00. 8 Morçeaux de Pirex, Mr. Pelletier, Ferme Youville, $10.00 en or

Mr. Adolphe Piché, Fannystelle $10.00 en or

Mr. Guertin, Western Paint Co Lot 33 pieds, Rue St J. Baptiste. Mme St. Jean, 502 Rue Simcoe, Winnipeg.

—Le parti national-libéral-conservateur doit tenir un caucus à Ottawa. Plusieurs sénateurs et députés sont arrivés dans la capitale pour prendre part à cette assemblée d'organisation

HOMMAGE PUBLIC AU SACRE-COEUR

La paroisse catholique de N. D. de la Miséricorde Ile des Chênes prépare une petite fête religieuse pour le 29 courant Elle sera présidée par Sa Grandeur Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface. Il s'agit de la bénédiction d'une statue du Sacré-Coeur Montmartre érigée dans le parterre de l'église.

Cette oeuvre d'art nous vient des ateliers si bien connus de P. Carli, Montréal.

Voici le programme: Messe paroissiale précédée d'un pain bénit présenté par les dames de la paroisse à 10 heures a.m. Arrivée de Monseigneur, à 2 heures p.m. Dévoilement et bénédiction de la statue, à 3 heures. Sermon de circonstance donné par Monseigneur l'Archevêque et suivi de la bénédiction du Saint Sacrement. Il y aura dans l'église à 8 heures p.m. une représentation de vues animées, scènes de l'ancien et du nouveau testament et quelques vues de guerre.

Il y aura en outre pour reposer les yeux des chants sacrés exécutés par des voix qui nous sont sympathiques.

Après la soirée illumination du monument du Sacré-Coeur. De modestes goûters seront servis sur place. Vous trouverez des liqueurs douces Voilà ce que permettent nos ressources. Cette fête sera sans aucun doute un beau jour pour tous nos amis qui voudront bien la rendre imposante par leur nombre.

Elle sera pour nous en particulier un jour d'action de grâces.

Notre petite localité a vu bien des printemps sans rose, mais maintenant la lumière brille, le Sacré-Coeur y règne et y règnera à jamais.—L. G. Rivard, ptre curé.

LE CABOT EST EMBETE...

A perte de vue, c'est l'océan des blés...

C'est le froment chaud et blond devant lequel avec respect, se découvraient les patriarches des premiers âges.

Cette année, le fermier lui a tout consacré... tout sacrifié.

Moins de betteraves, moins d'avoine... du blé partout!... avait dit le ministre.

Le ministre a été écouté.

Et ce blé magnifique qui grésille là, sous ce soleil dont la fauve morsure fait éclater les épis... ce blé est un blé de *semence*... Il n'est ni pour le four, ni pour le pain; il est pour le blé des années futures...

La moisson de 1921 sera fille de lui.

* * *

Solennelles, les moissonneuses-lieuses sont entrées ce matin dans l'immensité du champ. Les unes, attelées de boeufs; les autres, de chevaux.

Elles ont d'abord péniblement travaillé, car la paille était encore humide de la nuit. Mais, peu à peu, le soleil vainqueur a séché les tiges, et l'on n'a plus entendu sous le ciel que le crissement des grands couteaux, au-dessus desquels éclataient les blasphèmes des manoeuvriers qui, ne croyant pas en Dieu, même devant ce blé, paraissaient n'avoir une langue que pour vomir son nom sacré.

Debout, au milieu du chemin, le fermier observe.

Devant lui passent les lourds chevaux, ardents au travail, secouant sur leur robe brune l'écune de leurs naseaux... puis les boeufs, résignés et puissants. Et, derrière chaque attelae, les machines qui rendent bien, conduites par une équipe de vingt hommes qui rendent moins, mais auxquels, depuis longtemps, le fermier n'ose plus rien dire.

* * *

De temps en temps, le fermier lève la tête vers le ciel... Oh! pas pour une prière!... Lui aussi est un païen comme ses hommes, un païen moins fruste, mais un païen plus coupable, peua-être. Il regarde, parce que, là-haut, dans l'angle que fait la Seine et le Morin, se pique, depuis quelque temps, un point gris qui s'étend peu à peu. C'est évidemment un orage qui monte, et dans le plus mauvais coin, là où ils sont les plus redoutables.

Juchés sur leur siège, les hommes eux aussi, ont vu le nuage de menace et quand les yeux se croisent, ils lisent la préoccupation dans ceux du fermier.

Pourtant, pas un mot ne s'échange, ce sont les temps nouveaux. Le fermier, c'est le patron; et le patron c'est l'être qui paye le travail, et auquel on ne doit rien de plus, surtout pas son affection, la "*lutte des classes*" étant la consigne de l'évangile qui, paraît-il, doit supplanter l'autre, et donner le bonheur à tous.

Et le silence continue entre ces êtres de la même vallée de larmes... silence apparent et qui dit tant de choses!...

* * *

3 heures... Le nuage s'agrandit.

4 heures... Il atteint le bord du soleil, et sa masse sombre s'éclaire d'un énorme ourlet d'argent.

4 h. 3/4... Le soleil est entièrement voilé, le ciel prend une teinte funèbre. L'orage se précise, c'est toute cette plaine qu'il va massacrer...

5 heures... Un coup de sifflet!

Instantanément, chacun des vingt hommes arrête son attelage à la place même où le coup de sifflet l'a trouvé.

Quelques-uns font tomber les bottes qui sont encore dans la machine; d'autres n'ont pas cette précaution-là

Puis, tous, d'un même geste d'obéissance passive, tournent les bêtes vers la ferme. Une partie descend d'un côté du champ, l'autre la rejoint à l'angle aigu sur la route.

Là, le fermier les attend tous.

* * *

— Mes amis, vous voyez l'orage formidable qui monte. Mais nous avons une heure encore devant nous... Tout ce qu'on peut faire en une heure avec dix puissantes machines et des gas comme vous! *Cette heure, je vous la demande... oh! exceptionnellement!*... Je vous la payerai ce que vous voudrez...

Un silence... menaçant comme le silence du ciel... quelques hommes semblent hésiter; tous ont peur. Peur de qui?... De celui qui a sifflé...

— Voyons, mes amis, insiste le fermier, soyez raisonnables... Je ne veux pas attenter à vos huit heures; mais l'exception confirme la règle!... C'est fou, sacrilège, de laisser perdre ce blé magnifique que la patrie attend!... ce blé qui a coûté tant d'argent et de soins!... ce blé de semence d'où sortira le pain de vos enfants Vous n'allez pas refuser cela!...

— Les huit heures, elles sont finies.. dit l'homme qui a sifflé.

— Pour une fois!... Ce n'est pas la moisson tous les jours...?

— Oui ou non sont-elles finies..?

— Je vous répète: l'exception confirme la règle...

— Les huit heures n'ont pas besoin d'être confirmées.. demi-tour, les gas!... Tous... à l'écurie!

— Vous ne ferez pas cela!

Mais déjà les boeufs ont démarré.. les chaînes des chevaux traînent leur chanson sur les cailloutis de la route, et toute la troupe chemine lentement, dans une retardataire, vers les étables.

* * *

Le fermier est maintenant seul.

Le ciel achève de se plomber.

Sur les nuages noirs, d'autres nuages, petits et cuivrés.

Les grands blés frisonnent, comme de peur.. des vagues courtes creusent leur surface d'or.

Comme il l'avait prévu, pendant toute une heure l'orage monte, se tassant, tel un ennemi qui se concentre pour un formidable assaut.

Subitement, un coup de tonnerre, premier coup de canon de la bataille... qui roule... qui retentit jusqu'aux extrémités de la plaine.

Une seconde de silence.. Puis un éclair aveuglant...

Et le carnage commence...

* * *

La figure crispée, le fermier s'adosse à une de ces meules de paille qui semble une citadelle.

De là, il assiste à l'irréparable désastre.

Il voit les trombes de pluie tour-puis la grêle les hacher, les rehacherner, verser, abattre, noyer les blés... les égrener dans la boue avec une sorte de frénésie sauvage.

Le travail de toute une année est anéanti en quelques instants.

Et quand ce fut fini... quand, comme les derniers coups de conons, retentirent, lointains, les derniers coups de tonnerre... quand, sur la plaine, furent couchés les grands blés, tels des soldats massacrés sur un champ de bataille le fermier les fixa une dernière fois, et, le désespoir au coeur, s'en alla, lui aussi, vers la ferme.

* * *

Quand il passa devant les hangars, les vingt hommes étaient assis là, tranquillement fumant leur pipe.

Tous ils le regardèrent... les uns, d'un air quelconque, sans intérêt et sans haine; les autres avec des yeux qui en disaient davantage.

Son chien, ruisselant, suivait sur ses talons...

— Le cabot... il a l'air aussi embêté que son maître!... dit à mi-voix un bouvier..

Et ce fut toute l'oraison funèbre des grands blés d'or...

Pierre L'Ermite.

—Il y a trop de capital américain engagé dans les affaires canadiennes, et on aurait besoin d'avantage du capital anglais, déclare M. Théo. Treldon, éditeur du Empire Mail, et chef de l'organisation du Commerce avec l'Empire.

Un héros sublime.

On connait enfin les détails de la mort du général Laperrine, qui s'embarqua d'Alger, en avion, pour survoler le Sahera. Ce grand soldat tomba, les ailes brisées, avec l'adjudant pilote Bernard et son mécanicien.

Et l'adjudant Bernard, dans un rapport émouvant, noble et précis comme une citation, dit que son général est mort pour sauver ses hommes.

Il y avait très peu de vivres sur la carlingue. Après en avoir fait l'inventaire, le général Laperrine déclara, de sa voix de commandement:

— Mes enfants, nous ne serons pas secourus avant trois semaines ou un mois. Je connais mon désert. Pour moi, je ne veux plus partager ce qui reste de nourriture. Je suis le plus vieux. Je suis votre chef. Je veux être obéi.

Et comme l'adjudant Bernard protestait, le général ajouta:

— Adjudant Bernard, c'est un ordre.

C'est beau comme l'antique.

Quel est le comble. — De l'infortune?—Avoir des dettes criardes et une femme idem.

Notes historiques sur les Métis-français du N-Ouest

(*Suite de la 1ère page*)

population n'eut point de crise à traverser. Les colons contents de leur sort, vivaient dans les meilleurs termes d'amitié. Les Métis servaient de trait d'union entre les sauvages et les blancs. Ils étaient aimés des Cris et des Sauteux et redoutés des Sioux, qui avaient appris à leurs dépens, la supériorité de leur courage.

Tour à tour chasseurs, frêteurs, canotiers et cultivateurs les Métis étaient virtuellement les maitres du pays et rendaient des services inappréciables à la compagnie qui eut été bien en peine, sans leur secours, de faire la traite dans son immense domaine.

Les rapports avec eux étaient agréables et simpathiques. Le trouble commença à naitre avec l'apparition du premier journal, le Nor-Wester, publié à la Rivière Rouge. Cette publication se mit à battre en brèche l'autorité du conseil et à semer la discorde entre les divers groupes de la population. Un certain nombre d'émigrés d'Ontario, qui venaient d'arriver, se jetèrent dans ce parti, traitant avec arrogance les anciens du pays et voulant tout réformer à leur façon. Passant des paroles à l'action, des groupes d'insurgés sortis de ces rangs, enfoncèrent les portes de la prison et libérèrent les détenus. Bref, ils se moquèrent des tribunaux et ce scandale eut pour effet de discréditer l'autorité légitime. Pour achever de jeter le trouble dans les esprits, un nommé Thomas Spence, fonda en 1867, une république minuscule, au Portage la Prairie, sous le prétexte que cet endroit, se trouvait en dehors, du territoire d'Assiniboia et ne relevait d'aucun gouvernement.

Notons en passant que les Anglais furent les premiers à former un gouvernement, sans l'autorisation de la couronne quoiqu'à cette date, la juridiction de la compagnie sinon celle du conseil d'Assiniboia, ne pouvait être révoquée en doute. Cette petite république embryonnaire fit mine d'existence pendant un an et tomba sous le ridicule.

La compagnie se crut impuissante à réagir, contre toutes ces tentatives hardies. Il lui aurait fallu maintenir un régiment de constables, pour mettre à la raison, le groupe des turbulents. Elle craignit de se risquer dans des démêlés, où le sang aurait pu couler. Elle recula devant les dépenses et la persepctive des responsabilités que des mesures énergiques de repression auraient pu entrainer. Elle tolera le mépris de ses ordonnances et de ses cours et l'usurpation de ses droits.

Déjà on annonçait à qui voulait l'entendre que c'en était fait de l'état de choses actuelles, que l'ancien régime touchait à sa fin; que la population du pays allait être inondiée et refoulée par une exode de jeunes Ontariens qui allaient s'emparer des terres.

On répéta cette chanson avec tant de persistance que les Métis finirent par croire qu'elle ne contenait pas seulement des paroles de jactance, mais qu'au fond on préparait surement leur ruine. Ajoutons à cela, le malaise, qui se faisait sentir dans le pays, parsuite des ravages des sauterelles, qui en 1867, avaient détruit toute la récolte et on comprendra combien la tension des esprits était profonde. Ce fut dans ces circonstances que des arpenteurs du Canada, arrivèrent à la Rivière Rouge. Ils se mirent à subdiviser en lots, les terres de Saint-Vital et de Sainte-Anne, sans tenir le moindre compte des colons qui les occupaient depuis nombre d'années. Sans considération pour les droits acquis et les titres qu'ils possèdaient de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le parti des arpenteurs, comme on les appelait, se tailla pour lui, ses parents et ses amis, de petits royaumes, au milieu de nos paroisses, comme s'ils eussent arpenté en plein désert. Cet excès d'audace fit déborder la mesure. Louis Rieu qui habitait Saint-Vital, mandé sur les lieux fit son premier acte d'autorité.

Voyant que l'arpenteur Dennis, persistait à tirer des lignes, malgré les protestations d'André Nault propriétaire de ce terrain (lot 6 Saint-Vital) il mit le pied sur la chaine et le défia de passer outre—Riel n'était pas seul. L'arpenteur et ses aides crurent plus prudents de se retirer. Ceci se passait le 5 octobre 1869. Les Métis émus de se voir traités en parias par des étrangers, se concertèrent sur ce qu'il y avait à faire. Ils tinrent des assemblées dans lesquelles, Riel de sa chaude et mâle éloquence, les exhorta à défendre comme des hommes de coeur, leurs foyers, contre ces injustes envahisseurs. Plusieurs de ces colons avaient acheté leur terre et les habitaient depuis 30 et 40 ans et voilà que des inconnus, sans même leur en donner avis, entraient sur leur propriété, la morcellaient à leur guise et leur annonçaient qu'on allait bientôt, les mettre à la porte, pour les remplacer par des tard-venus d'Ontario. Il y avait là, assurément de quoi donner sur les nerfs.

Peut-on concevoir en effet rien de plus injuste et de plus révoltant? En fallait-il davantage pour pousser des gens paisibles à la résistance la plus opiniâtre.

Douze jours après, les Métis réunis à Saint-Norbert, barricadaient la voie publique, pour arrêter le speudo Gouverneur McDougall et protéger la colonie contre les empiètements du Canada.

Il semblait que tout avait été concerté pour perdre le nom Canadien auprès des Métis et le rendre odieux ou suspect. La Compagnie de la Baie d'Hudson n'avait plus d'autorité pour les protèger puisqu'elle avait retrocédé ses droits au gouvernement impérial. C'était l'interrègne. Se sentant menacés, dans leur existence comme peuple, les colons comprirent qu'ils ne pouvaient plus compter dans cette occurence, que sur eux-mêmes, pour résister aux ennemis qui avaient juré leur perte. Ils prirent donc leur cause entre leurs mains.—Heureusement qu'ils avaient au milieu d'eux, deux hommes d'une grande valeur personnelle, Mgr Ritchot et Louis Riel. Louis Riel jeune encore mais brillant, habile, doué d'une éloquence entrainante, plein de ressource et de tact, prompt et ferme dans ses décisions, était né meneur d'hommes. Dès le début, il devint de fait, le chef, quoique Bruce fut d'abord élu nominalement le Président. Il lui succéda le 25 décembre et garda le pouvoir jusqu'au 24 août 1870, alors que Wolseley entra dans le Fort Garry.

Le gouvernement provisoire avait été proclamé par les Métis le 16 octobre 1869. Riel traça son plan et le suivit sans fléchir. Il avait eu assez de clairvoyance, pour prévoir, que pour assurer d'une manière efficace, les droits des premiers habitants de la Rivière Rouge, il fallait deux choses, former un gouvernement élu par le peuple, et dresser la liste des garanties que le pays désirait, avant d'entrer dans la Confédération. Cette attitude était la plus nationnelle. Il était élémentaire que pour traiter avec le Canada, des délégués autorisés par les colons, devaient être chargés, d'entreprendre cette tâche. Ces graves questions ne se tranchent pas toutes seules ou même d'après une requête si précise et si motivée qu'elle soit. La rédaction au cours de discussions contradictoires, entre, les parties contractantes appelle des modifications importantes. De là, la nécessité d'avoir des représentants pour donner des instructions aux délégués et ratifier leurs actes.

C'était la seule manière plausible d'arriver à une entente sérieuse qui put rallier l'assentiment de la colonie. Ce plan, il le poursuivit jusqu'au bout et eut le talent de l'exécuter. Il eut l'immense avantage d'avoir à ses côtés, un sage mentor, dans la personne du vénérable curé de Saint-Norbert, Monseigneur J.-N. Ritchot, P.A. Ce digne prélat était surtout remarquable par la sûreté de ses jugements et de ses conseils et la justesse de son coup d'oeil. Au besoin il savait modérer ce qu'il y avait de trop impetueux chez le jeune chef et ralentir les ardeurs impulsives de son zèle.

Le premier acte des Métis, fut de se mettre sous la protection du Dieu de leur pères. Ils s'étaient levés pour défendre une juste cause ils voulurent deposer leurs armes, au pied de la croix, avant d'entreprendre leur campagne pour implorer la bénédiction d'en haut et attester qu'ils combattaient pour leurs autels et leurs foyers, "pro aris et focis". A quelques pas de la barrière, il plantèrent une croix sur laquelle il écrivirent ces mots "Digitus Dei est hic". Des discours furent prononcés en cette circonstance si mémorable. J'ai vu plus d'un vieillards, me rappeler en versant des larmes d'émotion, les paroles de Riel, toutes vibrantes de patriotisme et d'attachement inébranlable à l'église catholique, qu'il fit entendre au pied de cette croix.

Le doigt de Dieu était vraiment là, car il est impossible d'expliquer autrement, le succès de ce petit peuple remporté avec des moyens si infimes. Le résultat fut merveilleux. Je dis merveilleux; je ne veux pas insister plus qu'il ne convient sur ce mot que j'ai choisi à dessein; mais la chapelle de Notre Dame du Bon Secours, érigée à Saint-Norbert par Mgr Ritchot, ornée d'une statue de la Sainte Vierge, tenant en main, un tige ayant deux boules à chaque extrémité, avec ce trait caractéristique que la plus petite boule fait pencher la tige de son côté et soulève la plus grosse, est de nature à faire naitre des réflexions bien graves. On a répété bien des choses à ce sujet, qui prouveraient d'une manière étonnante qu'en effet le doigt de Dieu était là. Quoinèrent les choses haut la main. Le 2 novembre, ils s'emparèrent du qu'il en soit de ces considérations après cet événement, les Métis me-Fort Garry, afin de l'empêcher de tomber entre les mains de leurs ennemis et y établir le siège de leur gouvernement. Le 16 novembre, les 24 députés élus en nombre égal par les deux nationalités s'assemblèrent et établirent la liste des droits. Lorsque sir Donald A. Smith (Lord Stratchona) arriva au fort comme commissaire Canadien, une grande assemblée fut tenue les 19 et 20 janvier, pour connaitre les offres du Canada et entendre ses explications. A cette assemblée, Riel proposa, appuyé par A. G. B. Bannatyne, qu'une convention composée de 20 représentants Français et 20 représentants Anglais, fut élue pour prendre en considération le message de sir Donald A. Smith et décider ce qui serait le plus avantageux pour le pays. Cette résolution fut adoptée. Cette convention se réunit le 26 janvier et fut présidée par le juge Black. Elle résolut de former un conseil de 24 députés comme au début et de nommer les membres du gouvernement provisoire. Elle choisit James Ross pour juge, H. McKenny pour shérif, Dr Bird, coroner, A. G. B. Bannatyne, maître de poste, Roger Goulet, collecteur de douane, Thomas Bunn, secrétaire du gouvernement, Louis Schmidt sous-secrétaire, et W. D. O'Donohue trésorier. Restait encore l'élection du président. Riel fut choisi, à une seule voix dissidente. Cet événement eut lieu le 10 février. Le lendemain, la convention ayant terminé les travaux, pour lesquels elle avait été convoquée, fut dissoute. Les membres du nouveau conseil furent élus le 26 février et s'assemblèrent le 9 mars. Cette chambre adopta de nouveau la liste des droits et entr'autres résolutions la suivante qui représente les sentiments véritables de la population: "Que malgré les insultes et les souffrances supportées jusqu'ici par le peuple "du Nord-Ouest, et celles qu'il endure encore, ce peuple demeure loyal "envers la couronne d'Angleterre, pouvu que ses droits et ses propriétés "soient respectés et nous sommes convaincus qu'ils seront indubitable"ment respectés. Que les citoyens d'Assiniboia, sans vouloir manquer "d'égards, envers la couronne d'Angleterre, sous l'autorité de laquelle "nous vivons, ont cru qu'il était nécessaire pour protéger leur person"ne et leurs biens, et pour s'assurer de la jouissance des droits et privi"lèges qui sont l'a panage des sujets Britanniques, droits et privilèges "qui ont été mis en péril, de former un gouvernement provisoire: que "ce gouvernement est la seule autorité en vigueur en ce pays, et par "les présentes nous décrétons la constitution suivante". Après avoir pourvu à la nouvelle constitution, l'assemblée s'ajourna le 9 mai, laissant entre les mains du Président et des membres du gouvernement, le soin d'administrer le pays et de traiter avec le Canada, des conditions d'entrée dans la confédération. La convention des 40, avait décidé d'envoyer des délégués à Ottawa. Ces délégués partis de la Rivière Rouge le 23 mars, étaient de retour le 17 juin et le 24 juin, fête patronale des Canadiens-Français, le rapport des délégués était accepté par l'assemblée des 24 députés.

Durant cette période de perturbation politique, les Métis se conduisirent avec calme et modération. Pourtant la presse et les nouveaux arrivés ne cessèrent de les provoquer, jusqu'au point de jeter des soupçons sur l'honneur des femmes du pays. Pouvait-on pousser plus loin l'insolence, et mettre à une plus grande épreuve l'endurance d'hommes de coeur.

Les Métis ne cessèrent de proclamer leur parfaite loyauté envers l'Angleterre. Les résolutions des diverses chambres d'assemblée, qui se succédèrent étaient autant de preuves de respect et de soumission envers la métropole. Le drapeau Anglais flottait au Fort Garry, sous le gouvernement provisoire. Le Canada, dont ils refusaient de reconnaitre l'ingérence, n'était à cette époque, qu'une autre colonie, dont elle ne dépendait en aucune façon.

On ne saurait les blamer d'avoir repoussé cette prise de possession faite par des gens, sans autorité, qui se conduisaient, avec un sans gêne excessif, pour me servir d'un enphémisme. A certains moments, on aurait pu croire, que ces petits despotes arrivaient en pays vaincu et que les terres étaient au pillage, comme dans une invasion de barbares. Un point important à noter, c'est que le 9 mars 1869, la Compagnie de la Baie d'Hudson s'engagea à céder à la couronne, les droits qu'elle possèdait en vertu de sa charte sur le Nord-Ouest, afin de permettre au gouvernement impérial, de transmettre au Canada, une juridiction pleine, entière et à l'abri de toute discussion. Le 19 novembre 1869, la compagnie exécuta solennellement par un contrat revêtu de la signature de ses officiers et de son sceau officiel, ce qu'elle s'était engagée de faire le 9 mars 1869. Ainsi donc le 19 novembre 1869, cette compagnie céda à la Couronne par un contrat, tous les droits qu'elle possèdait en vertu de sa charte. La conséquence fut un interrègne entre probablement le 9 mars, surement depuis le 19 novembre 1869 et le 15 juillet 1870. Sans doute durant cette période, le pays demeurait toujours colonie Anglaise mais comme aucune forme de gouvernement n'avait été prévue pour cette intervalle l'état se trouva comme un vaisseau qui n'a ni gouvernail, ni pilote, abandonné à la merci de tous les vents. Dans ces cas de détresse les plus avisés ont le droit de prendre les mesures voulues pour éviter un naufrage: "Pour l'amour de Dieu, formez un gouvernement et rétablissez l'ordre et la paix dans la colonie."

Si on le veut bien, je négligera l'argument basé sur la rétrocession à la Couronne, des droits possédés en vertu de sa charte par la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour m'attacher davantage au fait de notoriété publique, de l'abdication du Conseil d'Assiniboia.

En laissant de côté toutes les autres raisons préalables, nous restons en face d'un gouverneur qui proclame son impuissance et sa déchéance, laissant ainsi le pays exposé à l'anarchie et aux coups de main des ennemis de l'ordre. Depuis de longs mois un groupe d'audacieux et de turbulents avait jeté le défi au Conseil d'Assiniboia. Les décisions des tribunaux et du gouverneur appuyé par son conseil étaient foulées aux pieds.

L'émeute avait renversé le pouvoir civil et triomphait sur les ruines de l'autorité légitime. Le Conseil d'Assiniboia impuissant à se faire respecter, n'était plus qu'un fantome et n'existait plus que de nom.

Bien plus; des étrangers, tard venus dans la colonie, se mirent à arpenter les terres des colons qui tenaient leurs titres de la Compagnie de la Baie d'Hudson et en étaient les paisibles possesseurs depuis nombre d'années. Ils se préparaient à livrer ces terres au pillage comme en pays vaincu, car déjà ils annonçaient que les Métis allaient être expulsés de ces terres, et que des colons de l'est les remplaceraient. Les Métis demandèrent envain protection au Conseil d'Assiniboia. Ce pouvoir moribond ne voulut rien entreprendre, c'est pourquoi les Métis furent contraints de créer une organisation chargée de veiller au salut public et repousser les attentats contre leur foyer et leurs droits les plus chers.

Le gouverneur McTavish consulté au sujet du gouvernement provisoire, proclama officiellement la déchéance du Conseil d'Assiniboia et apposait les scellés sur le tombeau de cette institution. Ce n'est pas tout, invoquant le nom de Dieu, il suppliait les habitants de la colonie de former un gouvernement pour remplacer le défunt. Cette déclaration dans les circonstances, constituait une reconnaissance au moins implicite de la légitimité du gouvernement provisoire et un invite pressant, à continuer dans cette voie, dans l'intérêt de l'ordre et de la tranquillité du pays. Ce qu'il importe surtout de souligner, c'est le décès officiellement reconnu du Conseil d'Assiniboia.

Encore un coup, le pays se trouvait sans gouvernement ni pouvoir public, pour maintenir le bon ordre et proteger la vie et les biens des citoyens.

Il fallait à tout prix, réprimer les entreprises de ceux qui troublaient la paix et pourvoir à ce qui était nécessaire pour le bien commun surtout dans ce moment d'agitation fébrile. La société a le droit quand elle croule et roule vers l'abime de prendre les moyens de sauver son existence et d'échapper à l'anarchie, avec toutes ses conséquences désastreuses. Les colons placés dans ces conditions non prévues, peuvent légitimement se donner un gouvernement temporaire. Salus populi suprema lex. C'est ce qu'ils firent à la Rivière Rouge, en se modelant, en autant que les circonstances le permettaient, sur la forme du gouvernement électif de la métropole. Dans ses commentaires sur la loi Anglaise, Stephens se pose ce problème et le résout ainsi (Edition de 1863 p. 30.). When civil society is once formed, government at the same time results of course, as necessary, to keep that society in order. Unless some superior be constituted whose commands and decisions, all the members are bound to obey, they would still remain as in a state of nature, without any judge upon earth to define their several rights and redress their several wrongs. But as all the members which compose this society were naturally equal, it may be asked in whose hands are the reigns of government to be entrusted. To this the general answer is easy but the application of it, to particular cases, has occasioned one half of those mischiefs, which are apt to proceed from misguided political seal. In general all manking will agree that government should be reposed, in such persons, in whom these qualities are most likely to be found, the perfection of which is among the attributes of him who is emphatically styled the Supreme Being: the three grand requisites, that is to say, of wisdom, of goodness and of power; wisdom to discern the real interest of the community, goodness to endeavour always to pursue the real interest and strength or power to carry this knowlege and intention into action"

Après avoir dit un mot des diverses formes de gouvernement cet auteur continue à la page 31: "However they began or by what right soever they subsist, there is and must be in all of them a *supreme, irresistible, absolute uncontrolled authority, in which the jura summi imperii or the rights of sovereign reside.*

En d'autres termes, d'après Stephens qui ne fait que commenter Blackstone, le père du droit Anglais, lorsque la société se trouve par cas fortuit à l'état de nature, sans chef, ni gouvernement, elle peut régulièrement se donner l'un et l'autre et choisir ceux qui sont le plus en état de la diriger. Ces gouvernements de facto, deviennent à cause des rigueurs pressantes de l'occasion, des gouvernements de jure. Or, il était évident que les enfants du sol, étaient le plus en état, d'indiquer les hommes les mieux qualifiés pour administrer la chose publique. Dès le commencement des troubles, Riel devint le porte étendard des droits de ses concitoyens et ne cessa de possèder la confiance des colons. Il s'efforça, dès le début, de se rallier l'élément Anglais du pays. Cette union assura son triomphe.

Les trois assemblées qui se succédèrent le maintinrent à ce poste d'honneur. Or les députés de ces diverses chambres, élus en nombre égal par les Français et les Anglais, étaient les hommes les plus en vue et les plus estimés dans le pays. Il s'en suit donc que le gouvernement provisoire était l'expression des habitants de la Rivière Rouge. On peut se faire une idée de la valeur personnelle des représentants et des membres du gouvernement par les postes honorables que plusieurs d'entr'eux, furent appelés plu tard à remplir.

Je ne donnerai que quelque noms pour justifier cet avancé!

1.—Dr. Bird, député et président de la législature de Manitoba.
2.—Beauchemin, A. député à la législature de Manitoba.
3.—Boyd Alfred, député à la législature du Manitoba et ministre.
4.—Bannatyne, A. G. B. député aux Communes.
5.—Dauphinais François, membre du Conseil Législatif.
6.—Delorme Pierre, député et ministre à la législatura du Manitoba et député aux Communes.
7.—Gunn Donald, membre du Conseil Législatif.
8.—Norquay John, député et premier ministre du Manitoba.
9.—Nolin Charles, député et ministre du Manitoba.
10.—Sutherland John, sénateur.
11.—Schmidt Louis, député au Manitoba.
12.—Taylor John, député au Manitoba et ministre.

Ajoutons à ces noms, Riel que Provencher élut plusieurs fois aux Communes, Black qui était juge sous le gouvernement d'Assiniboia Mgr Ritchot P. A., délégué du gouvernement provisoire, et le Rév. Hy. Cochrane. On a mauvaise grâce, en présence de noms si respectables de jeter à la figure des membres de cette administration les noms de traitres, bandits, rebelles et autres amabilités du même acabit.

Traitres et rebelles. Mais à qui et à quoi?

On l'a déjà vu, il n'y avait pas de gouvernement organisé dans le pays pour réclamer leur allégeance. Bien plus, le gouvernement impérial dépêcha à Ottawa un délégué spécial chargé de protéger ce petit peuple qui lui demandait justice, contre une colonie qui était sa soeur ainée. Cette dernière recherchait son alliance d'une manière un peu top cavalière. On finit par être plus convenable et par discuter les clauses du contrat de mariage. En définitive on lui donna raison.

L'acte de Manitoba qui reconnut et accepta ses demandes en est la preuves. L'union de Manitoba avec le Canada fut cimentée au milieu d'agitations orageuses.

Cette circonstance faisait mal augurer de l'avenir. On sait trop malheureusement comment ces prévisions et ces craintes se sont réalisées depuis.

Un demi-siècle s'est écoulé depuis ces évènements memorables. Ce matin vous êtes venus au pied des autels pour remercier Dieu de la protection spéciale dont il vous a entouré depuis le berceau de votre race et prier pour le repos de vos chers disparus. Qu'ils dorment en paix vos braves dévanciers, car ils ont noblement accompli leur rude tâche. Ils ont par leur courage invincible et leur attachement à la foi, conservé l'Ouest à l'église et permis à la race Française de conserver ses terres et de développer ses éléments de vitalité par la fondation de nombreuses paroisses. C'est vous également qui avez conservé l'Ouest Canadien à la Couronne d'Angleterre. Soyez fiers de votre passé, mais noblesse oblige et demeurez dignes de vos ancêtres par votre attachement et votre fidélité à Dieu et à la patrie. Et répetez avec le poëte:

Pour conserver cet héritage
Que nous ont légué nos aïeux,
Malgré les vents, malgré l'orage,
Soyons toujours unis comme eux,
Ne souffrons pas que rien n'efface
Et notre langue et notre foi,
De leurs vertus suivons la loi,
Marchons sur leur brillante trace

12 juillet 1920.

L. A. PRUD'HOMME.

(*FIN*)

La conquête de l'Angleterre.

Kolno, Pologne, 18—La Russie soviet a l'intention de contracter une alliance avec l'Allemagne pour faire la guerre à la France. Si cela réussissait ont entrependrait la conquête de l'Angleterre et éventuellement des Etats-Unis. Cette déclaration était faite, hier, à la "Presse Associée" par quelques officiers bolchévistes.

Aussitôt que la guerre russo-polonaise sera terminée, une note sera envoyée à Berlin demandant la permission de transporter des troupes à travers le territoire allemand pour la campagne militaire de France. Au cas où la requête serait refusée, ce qu'on croit certain, les bolchévistes organiseraient une révolution en Allemagne et ils en assureraient le succès par la force des armes.

Avec ces objets en vue, les soldats russes, à qui on a dit que la guerre finirait avec la victoire sur les Polonais, sont sujets à une propagande très considérable dans la quelle on déclare que les Français seront tués à bout portant mais que les Allemands sont des amis qui deviendront bientôt des camarades des bolchévistes.

Ces faits ont été confirmés par des informations perçues par le correspondant au cours d'entrevues qu'il a eues avec les représentants allemands des journaux de la Presse orientale qui ont eu eux-mêmes des conversations avec les chefs de l'armée bolchéviste sur le front.

Les chefs bolchévistes déclarent qu'avant trois semaines, ils seront maitres absolus de la Pologne, y compris le corridor polonais qu'ils ont l'intention d'occuper, laissant une zone neutre de dix kilomètres autour de Danzig.

En arrivant ici le correspondant qui avait traversé les lignes dans une voiture couverte de paille, est allé voir le commissaire soviet polonais, qui a été récemment établi en fonctions par les militaires bolchévistes Hans Scharnews, le commissaire, empocha les salutations du correspondant et si mit à la table pour le lunch sans plus porter attention à son visiteur.

Le correspondant attendit vainement une entrevue du commissaire. Il quitta le bureau et se promena dans les rues de la ville, questionnant les habitants. Il appert qu'on ne sait pas si on marche sous le règne russe, polonais ou allemand. Un plébiscite sera tenu bientôt dans tout ce territoire pour savoir si on veut adhérer à la Russie ou à l'Allemagne. Les habitants disent que ce vote sera considérablement en faveur de l'adhésion à l'Allemagne.

Aucune nouvelle du dehors ne parvient ici et le commerce avec le reste de la Russie est complètement arrêté. Les habitants ne vivent que des produits de la ferme. La souffrance est grande, comme on peut bien le penser.

La représentation française dans le cabinet.

Ottawa, 18—L'on persiste à dire dans les cercles ministériels, que le premier ministre ne désespère pas de compléter la représentation française dans le cabinet, d'ici à la prochaine session.

Un personnage qui fréquente beaucoup les ministres dit même qu'un deuxième ministre canadien-français serait appelé prochainement. Qui est celui-ci? C'est ce qu'on ne dit pas encore.

Le nom de M. Patenaudé revient sans cesse. Il est impossible de savoir de ses amis s'il consentirait. S'il est question d'un autre, le secret est bien gardé.

D'autre part, l'attitude de la presse canadienne française ne parait pas encourageante.

Sir Lomer Gouin sur qui l'on comptait pour préparer l'opinion, ne semble pas disposé à traiter, à en juger par les articles du journal qu'il est censé diriger.

D'aucuns prétendent, il est vrai que si M. Meighen accentue davantage ses déclarations en faveur d'une meilleure entente entre les deux races, et surtout s'il donne quelque preuve tangible de ferme détermination dans ce sens, le rapprochement sera facilité d'autant.

La nomination d'un deuxième sénateur canadien-français pour l'Ontario où les Canadiens Français y ont un droit incontestable, serait non seulement un acte de justice, mais un acte de bonne politique dans les circonstances.

PETITES ANNONCES

Tariff: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis ou Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. [illegible] Sabourin, agent de voyages, [illegible] avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

A VENDRE plusieurs maisons et lots vacants. S'adresser à J. A. [illegible], bureau de la compagnie [illegible] Lumber Ltée, St-Boniface.

A LOUER un petit appartement, chambres fournies ou non. S'adresser: [illegible] Collège, Tél. N. 1514, St-Boniface.

ON DEMANDE des finisseurs d'expérience dans les fourrures. S'adresser 4[illegible] avenue de Portage, Winnipeg.

UNE STENOGRAPHE sachant l'anglais et le français demandée. S'adresser à Banque d'Hochelaga, Winnipeg, Man.

ON DEMANDE une institutrice bilingue pour l'école séparée de Rainy River, Ontario. Bon salaire. S'adresser à l'abbé L. de G. Bélanger, curé.

ON DEMANDE une institutrice qualifiée pour le district scolaire Lévis, No 1[illegible]. Arrondissement absolument canadien-français. Bon salaire et école moderne avec commodités. S'adresser à Henri Bellerive, secrétaire-trésorier, Ste-Elizabeth, Man.

BONNE POSITION pour comptable expérimenté connaissant le français et l'anglais. Claude Denis, [illegible] McDermot Ave.

ON DEMANDE un couple, sans enfants, de 30 à 40 ans, pour ferme laitière. Sachant tous deux traire les vaches, le mari sachant conduire les chevaux. Ouvrage toute l'année. Bons gages pour un couple d'expérience et courageux. S'adresser à Sylver Albrecq, Queens Valley P. O. station Anola.

A VENDRE un grand pupitre en chêne. S'adresser à 79 rue Victoria, Saint-Boniface, Man.

UNE JEUNE FEMME demande travail de maison à St-Boniface et Norwood de préférence. Ferait du linge. S'adresser à 14½ rue Aulneau.

ON DEMANDE une institutrice pour l'école séparée du village de Pinewood. Salaire: $700. S'adresser à A. H. Laurin, secrétaire-trésorier, Pinewood, Ont.

A LOUER magasin et trois pièces sur le même étage, bonne cave et grand terrain. S'adresser à 32 rue Dumoulin, à la propriétaire Mme Kerouack.

ENCAN. M. GOGUILLON, boucher à Saint-Norbert, vendra à l'encan sans réserve, le lundi 30 août à 10 heures du matin, les articles suivants: 1 cheval brun, 1 jument blonde, 1 pouliche d'un an et demi, 2 "buggies", 1 express avec "top" pour laitier, une autre express, une "caboose" bâtie confortablement pour loger 4 ou 5 personnes, une paire de roues caoutchouc solide avec essieu et ressorts montées sur coussinets à rouleaux (roll bearings) pour faire un "trailer", un bobsleigh, un traineau léger et fort, une boîte de wagon, toute neuve, très solide, d'une capacité de 70 minots, un harnais double, 2 simples, un attelage pour tombereau, un lot de broche pour presser le foin, une baratte à beurre, moyenne grandeur, un joli ameublement de salon d'un voisin qui quitte la place et 2 soliveaux de 30 pieds par 10 pouces de côté, et autres articles trop long à énumérer. Termes: comptant H. Lamoureux, Encanteur. Lundi, 30 août, à dix heures.

[illegible] FONTAINE autrefois de Ste-Agathe est de retour de Montréal pour jusqu'au premier d'octobre.

N'OUBLIEZ PAS—Fontaine & Belanger sont les seuls électriciens de langue française dans l'ouest.
Leurs prix sont plus bas que ceux de leurs confrères anglais.
Spécialité de travail en campagne. Estimations fournies gratuitement.
Téléphonez aujourd'hui N. 1425
57 Ave Provencher, St. Boniface

BONE FERME à vendre, à 4 milles de St-Pierre, demi-section, 25 acres en culture, 90 acres prêts à casser, 160 acres en bon foin, 40 acres en bois de corde, terre toute clôturée, maison, grande étable, bonne eau en abondance, école et fromagerie à moins d'un mille. Seulement $25 l'acre. $3000 comptant, balance facile. S'adresser à C. Buffet 201, Edifice Somerset.

BONNE FERME à vendre 35 milles de Winnipeg, 2 milles de la station, 160 acres, clôturés, très bonnes bâtisses. Seulement $3200 avec $600 comptant, balance facile. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

BONNE FERME à vendre, 9 milles de Winnipeg, sur grand chemin, 240 acres, moitié en culture, très bonnes bâtisses, bois, eau et foin en abondance, récolte de première classe chaque année. $75 l'acre. Roulant à vendre si désiré. S'adresser à C. Buffet, 201, Somerset Edifice.

BONNES FERMES à vendre dans le district de Lorette, Dufresne, Ste-Anne, Wauchope, et autres centres canadiens-français, 160 acres et plus. Prix $30 à $60 l'acre. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

FERMIERS désirant vendre sont priés de s'adresser à C. Buffet, 201 Edifice Somerset, Winnipeg.

HOTELS—Maison de Pension, Fonds de commerce à vendre; bonnes occasions. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

TERRAIN de jardinage et laiteries à vendre près de Winnipeg. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

BONNES maisons à vendre à St Boniface, Norwood, St-Vital—Winnipeg. Si vous voulez venir à St-Boniface et donner à vos enfants l'avantage d'une bonne éducation, rappelez-vous l'excellence des Institutions de cette ville: Ecoles, couvents et collège. J'ai quelques résidences à vendre à proximité. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Phone A-6363.

AUTOUR DE CHEZ NOUS

Mardi dernier M. Arthur Prud'homme avocat, fils de l'Honorable Juge Prud'homme conduisait à l'autel Mademoiselle Marie Anne Béliveau, fille de M. Hormisdas Béliveau, ancien maire de St-Boniface. Ce fut un mariage chic en tous points.

La bénédiction nuptiale fut donnée par Sa Grandeur Mgr. Béliveau, oncle de la marié, en la cathédrale de Saint-Boniface. Une foule nombreuse d'amis des deux familles assistait à la cérémonie.

Après la messe une brillante réception fut donnée à la résidence de M. et Mme H. Béliveau.

Les nombreux amis du jeune couple lui souhaitaient prospérité, bonheur et longue vie.

M. Mme Arthur Prud'homme sont partis en voyage de noces et seront absents environ deux mois. Bon et heureux voyage.

Le Manitoba

La veille du marriage, les intimes de M. Prud'homme se réunissaient au club de tennis de St-Boniface pour lui offrir leurs meilleurs voeux et lui présenter à cette occasion une bourse bien garnie.

C'est le 6 septembre qu'aura lieu la tombola des Forestiers Catholiques au profit des orgues de la cathédrale.

A la grand'messe, dimanche, M. l'abbé Jubinville, curé de la paroisse, a fait un énergique appel aux jeunes filles de poursuivre leurs études afin de devenir plus tard des institutrices. Aujourd'hui la position d'institutrice est aussi lucrative que celle de sténographe et du point de vue de l'action patriotique elle lui est beaucoup supérieure.

M. Joseph Desgagnés épousait hier avant-midi Melle Melle Ernestine Couture, fille de M. Pierre Couture, de la rue Desauels.

Melle Rose Olivier, 69 rue Marion est actuellement en voyage à New-York et Chicago.

Mgr Charlebois, évêque de Le Pas, était de passage à l'archevêché, vendredi dernier, en route pour Rome.

Le R. P. Beys O.M.I., provincial des Oblats, est parti samedi pour Rome.

Le tennis.

Les doubles-mixtes pour le tournoi de l'Association d'Education ont pris fin jeudi dernier. Vainqueurs: M. Etienne Prendergast et Melle McLean.

Le tournoi, trophée Birks, entre les membres du club, bat son plein. Tous les participants au concours doivent se rencontrer les uns les autres. Chaque rencontre consiste de dix parties. Le trophée ira à celui qui aura gagné le plus de parties. Le bon côté de ce système c'est que les débutants ou les joueurs faibles ont ample pratique et ne sont pas comme dans les concours ordinaires éliminés dès le début. On en augure beaucoup de bien pour les jeunes qui de l'aveu des journaux de Winnipeg promettent beaucoup. D'ailleurs on se souvient que ces jeunes ont tout balayé à Winnipeg.

On nous annonce le prochain marriage, le 31 août prochain, de M. Dominique Trottier. La cérémonie aura lieu à Saint-Casimir de Portneuf, Québec.

M. Dominique Trottier était autrefois l'un des jeunes les plus connus de Saint-Boniface.

Par suite de l'absence de notre populaire ténor canadien-français, M. Solomon Hélie, il ne nous est pas possible de onner cette semaine le programme de sa tournée de concerts dans les centres français du Manitoba. C'est partie remise à mardi prochain.

Cependant nous croyons devoir insister auprès de nos lecteurs pour qu'ils se préparent à faire à M. Hélie une réception digne de son beau talent. M. Hélie est non seulement un ténor de première force, mais encore un maitre dans l'art du chant.

M. Joseph Saucier.

Grâce à l'initiative de l'Union Canadienne, nous aurons n septembre prochain, l'avantage d'entendre M. Joseph Saucier, le distingué baryton de Montréal. Son nom jouit d'une grande réputation, tant pour la valeur de son talent que pour la richesse de sa voix. Les disques de graphophone qui reproduisent avec succès son timbre pur, grave et sonore à la fois, et sa diction parfaite, nous ont donné déjà, plus d'une fois l'avant-goût de ce concert qui va amener parmi nous l'heureux possesseur de ces dons.

Nous ne saurions engager trop fortement le public canadien-français à se rendre nombreux, manifester sa sumpathique admiration à cet artiste, l'une des gloires musicales de notre race.

Nous donnerons la semaine prochaine tous les détails voulus, relatifs à cette soirée; date endroit et prix des billets, etc.

Le club de balle au camp de Saint-Boniface rencontrait dimanche dernier l'équipe de Saint-Pierre. Il lui administrait un blanchissage en règle: 14 à rien. On nous dit que les gens de St-Pierre en promettent au club de Saint-Boniface pour la partie de retour dimanche prochain.

Chez les Forestiers Catholiques

Le 6 septembre prochain, les Forestiers Catholiques donneront, dans la salle du collège, une partie de cartes au profit des orgues de la cathédrale. Voici les prix qui y seront disputés:

Pour les dames: 1er prix, chapelet de $10., don de M. Claude Denis; 2ème prix, $4.00 en argent, don de M.M. Horace et Oscar Morier.

Pour les messieurs: bon d'une valeur d'achat de $10,00, don de M. Eugène Boismenu; boîte de jardinage, au choix, valeur de $5.00. Don de M. Olier Morier.

Prix de consolation: pour dames et messieurs, deux prix de $1.50 donnés par M. Jules Mager.

Avis

Le Consul de France attire l'attention des citoyen français sur les conséquences de la loi canadienne du 7 juillet 1919, relative à l'acquisition de la nationalité britannique par voie de naturalisation.

Alors que sous l'empire des lois antérieures, le Français qui acquérait la Nationalité canadienne ne perdait pas pour cela sa qualité de citoyen français, la nouvelle législation, au contraire, conférant la nationalité britannique dans l'étendue de tout l'empire britannique, aura désormais pour effet d'entrainer la perte de la nationalité française selon les termes de l'article 17 du Code Civil; par suite la naturalisation d'un Français qui est soumis aux obligations du service militaire dans l'armée active et sa réserve, ne sera reconnue valable en France qu'autant qu'elle aura été précédée de l'autorisation du Gouvernement Français.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRACAIS DU MANITOBA.

Les Institutrices qui, après s'être adressées à nous ont conclu des engagements, sont priée de nous en avertir, afin que nous enlevions leurs noms sur nos listes.

—Les Polonais viennent de remporter plusieurs victoires dans leur vigoureuse offensive contre les Bolchevistes qui ont dû retraiter sur une longueur de plusieurs milles et abandonner un riche butin.

—La presse de Dublin n'est pas satisfaite des déclarations de Lloyd George à la Chambre des Communes sur la question irlandaise qui comporte trois stipulations à savoir: réglement séparé pour les six comtés de l'Ulster; aucune accession possible pour aucune partie de l'Irlande et, en cas de guerre, aucune exemption du service militaire pour les Irlandais.

—L'élection partielle dans le comté de East Elgin aura lieu le 22 novembre. La mise en nomination se fera le 8. On s'attend que le gouvernement va faire une lutte très grande aux Fermiers de l'Ontario.

SACRE-COEUR

Dimanche a eu lieu la célébration des noces d'or de M. et Mme Théophile Roy. Cérémonie très imposante dont nous donenrons un sompte ren du détaillé la semaine prochaine.

* * *

De passage au presbytère: le R.P. Grandin O.M.I., provincial de l'Alberta, en route pour Rome accompagné du Frère Routhier qui ira, en compagnie du Frère Piédalu, de notre paroisse, terminer ses études dans la Ville Sainte. De passage aussi les R.R.P.P. Binet O.M.I. et Marcotte O.M.I. Ce dernier a été nommé supérieur du collège de Gravelbourg.

* * *

Baptême: le 12 août: Alphonse-Edmon-André, fils de Henri Gauthier et de Marguerite Fitzgerald. Parrain et marraine: Arthur Gauthier et Bernadette Lamontagne.

* * *